Tondeuse à rayon de braquage zéro TimeCutter®
TORO

Plusieurs modèles en magasin.
* Détails chez
TECH MINI-MÉCANIQUE
196, chemin Haut de la Rivière, Saint-Pacôme
418 852-2922
www.techminimecanique.com
4093H12224

SEMAINE DU 27 MAI 2024

Le Placoteux

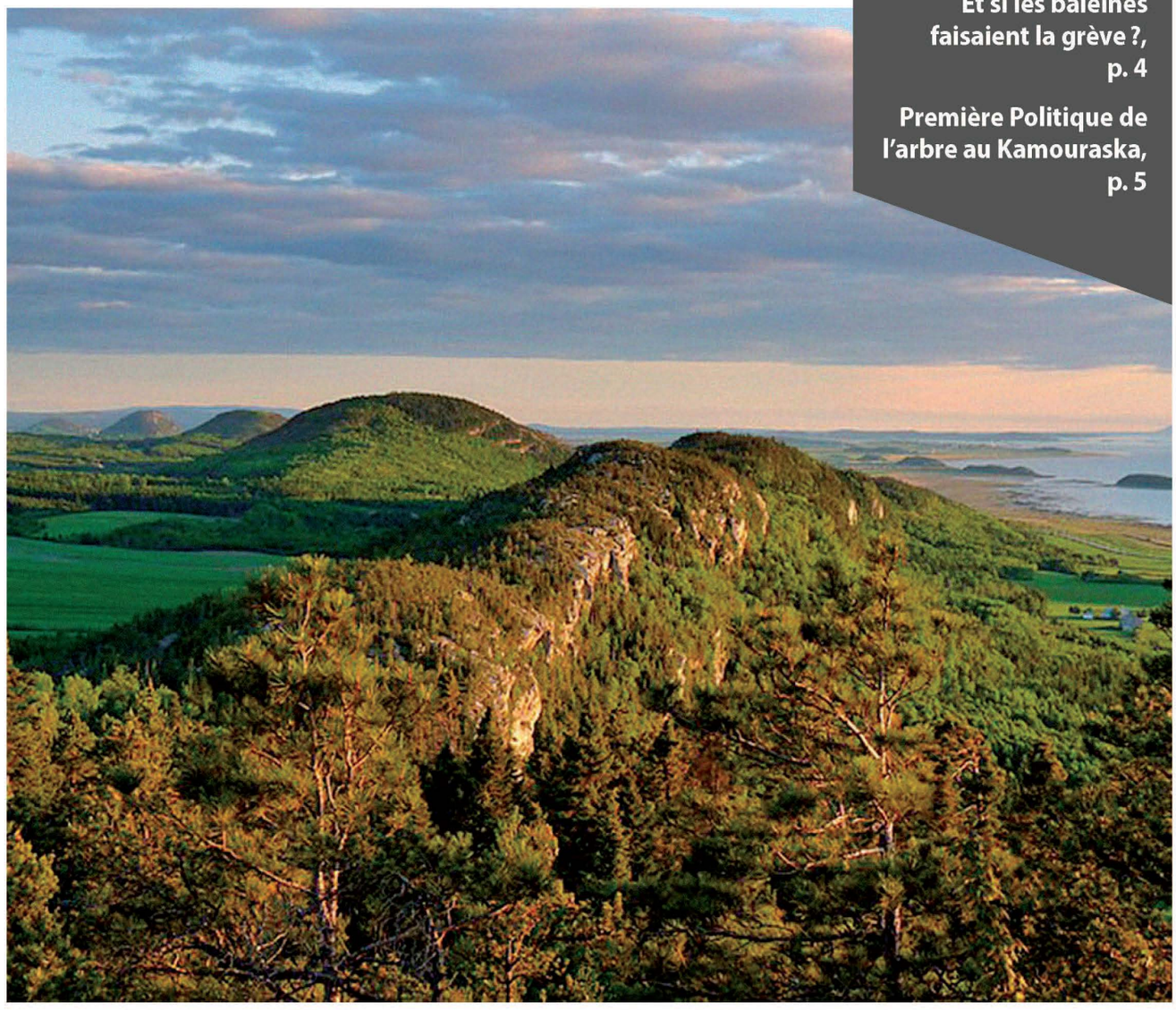
VOLUME 46, ÉDITION 22
24 PAGES

EN PAGE 3

Les cabourons plus menacés que jamais

Et si les baleines faisaient la grève ?, p. 4

Première Politique de l'arbre au Kamouraska, p. 5



BBQ 2024

SABER
Foyer extérieur

the Outdoor GreatRoom company
OPTEZ POUR LE PROPANE
PLUS PROPRE
PLUS EFFICACE
VENTE / INSTALLATION
HEURES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi : 8 h à midi • 13 h à 17 h
Samedi et dimanche sur rendez-vous
L'énergie Propane pour tout faire
CMMTQ Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec
Propane Sélect
685, boul. Armand-Thériault
(voie d'accès F.F. Soucy)
418-860-2442 • 1-877-860-2442

Venez me rencontrer chez

Dubé Kia
M. Stéphane Landry, conseiller
418 868-9623
7, Côte Saint Jacques, Rivière-du-Loup
418 860-3542 ◆ 1 888 382-3542
www.dubekia.com
4976H10724

5699H0624

ROYAL LEPAGE
KAMOURASKA-L'ISLET
Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome Royal Lepage
vdrapeau@royallepage.ca
Courtier immobilier résidentiel et commercial
Véronique Drapeau 418 894-3375

La puissance d'un groupe
OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!
Denys DesRosiers, conseiller aux ventes
418 633-0273
255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com
0008H12224

Fiesta commerciale

Ma 4e s'anime

Samedi 1er juin
10 h à 16 h

En cas de pluie, remis au lendemain.

Activités

10 h à 16 h
Aire de jeux Promutuel

10 h à 16 h
Essais de vélos, triporteurs et quadriporteurs électriques avec Maniac Moto

11 h et 13 h 30
Conte pour enfants avec le Club FADOQ La Pocatière

10 h à 13 h
Ateliers de percussions

Entre 11 h 15 et 14 h 20
Animations de rue avec le Bonhomme 7 heures

11 h 30 à 15 h 30
Tatouages temporaires au Air Brush

13 h à 16 h
Toby Caron-Mathieu, chansonnier

13 h à 14 h
Prestation d'Alex au piano

14 h 15
Prestations et animation de danse avec l'École Destroismaisons

Commerces et organismes

- Arc-en-ciel du cœur du Kamouraska
- Boucherie Rossignol
- Boulangerie Du pain... C'est tout!
- Boulangerie La Pocatière
- Boutique C.A.R.A.
- Café Azimut
- Café Bonté Divine
- Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière
- Chaussures Pop & Go Sport
- Clinique Dany Jean Audioprothésistes
- Club FADOQ La Pocatière
- Double-clic et Folie Bijoux
- Éléonord saveurs boréales
- Fleuriste Beau Site
- Fleuriste Le Bel Arôme
- Jessyca Bradette conseillère indépendante Scentsy
- Khazoom 2000
- La dame de Pêche
- La Mosaïque – Bibliothèque de La Pocatière
- La Nouvelle Salle
- La Planque à Bergy
- L'Échiquier
- Le Petit Buro
- Le Pion Joue
- Librairie L'Option
- Lucimonade
- Maniac Moto
- Promutuel
- Publicité P.A. Michaud
- Résidence Hélène Lavoie
- Résidence Le Victoria
- Restaurant Opéra
- Sébastien Demers courtier immobilier
- Société de Saint-Vincent de Paul
- Suivez le fil
- Tandem-Jeunesse
- Tant qu'il y aura des femmes
- Tupperware Jessica P. Mercier (conseillère indépendante)
- Voyage La Pocatière
- 8 Pointes - Chasse, pêche, plein air, vêtements de travail

Avec la participation financière de :

PROMUTUEL ASSURANCE — Docteur Électrique inc.

Sainte-Anne-de-la-Pocatière — Développement économique La Pocatière — La Pocatière

5041H2224

CÉGEP DE LA POCATIÈRE

Plus de 200 élèves sans logis

Le Cégep de La Pocatière fait face à une situation sans précédent pour la rentrée d'automne. Plus de 200 futurs élèves n'ont actuellement aucun endroit où se loger. Cette pénurie inquiète les autorités du Cégep, qui se mobilisent pour trouver des solutions.

MARC LAROUCHE

« Nous avons actuellement autour de 200 étudiants sur une liste d'attente pour un logement. C'est peut-être dû au fait que nous avons un nombre record de demandes de renouvellement de chambres pour l'année prochaine, ce qui laisse moins de places pour les nouveaux étudiants », note Frédéric Busseau, responsable des communications du Cégep.

Bien qu'une telle situation se soit déjà produite par le passé dans d'autres institutions, de mémoire, c'est la première fois que ça se produit au Cégep de La Pocatière. « C'est un beau problème, car cela montre que nous attirons beaucoup d'étudiants, mais en même temps, ça en est tout de même un, puisqu' il nous manque des logements pour les accueillir tous », déplore M. Busseau.

Bon an mal an, l'institution d'enseignement collégial accueille autour de 800 étudiants, dont une importante proportion provient de l'extérieur. Tous ont des besoins en hébergement. Des incitatifs financiers comme les bourses de mobilité interrégionale ont certainement contribué à cette augmentation de la demande.

Les résidences étudiantes comptent un peu plus de 400 chambres. « Nous avons rénové un autre bloc de résidences l'année dernière, ajoutant 25 places supplémentaires, note Frédéric Busseau. Un autre immeuble est actuellement en rénovation, ce qui signifie que nous aurons éventuellement 25 autres nouvelles places. Mais il en faudrait beaucoup plus pour combler la demande actuelle. »

Appel à la solidarité

Pour pallier cette pénurie, le Cégep de La Pocatière lance un appel à la communauté. « Nous cherchons des personnes ayant des espaces locatifs, des chambres ou des appartements à louer aux étudiants. Nous avons déjà reçu des réponses positives de personnes à l'interne. Nous espérons que cet appel sera entendu par le plus grand nombre de personnes possible, pour que nous puissions trouver rapidement des solutions pour tous les étudiants en attente. »

Les offres seront centralisées afin qu'elles puissent être communiquées aux étudiants concernés. Éventuellement, le Cégep devra trouver une solution permanente. Les intéressés peuvent contacter le Cégep de La Pocatière en écrivant à infoscolaire@cegeplapocatiere.qc.ca ou en téléphonant au 418 856-1525.



Frédéric Busseau



Le Cégep de La Pocatière possède aussi des résidences sur la 13e Avenue. Photo : Archives Le Placoteux

La prospection des cabourons explose



redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

Depuis quelques mois, la MRC de Kamouraska note une augmentation faramineuse du nombre de permis accordés ou renouvelés pour faire de la prospection dans les cabourons. Si l'on ne sait pas qui cherche quoi, c'est peut-être cette avenue qui permettra à la MRC d'en empêcher l'exploitation, du moins temporairement.

« Nous sommes très inquiets. Seulement dans les deux derniers mois, une soixantaine de nouveaux claims ont été demandés et obtenus pour de la prospection minière, de l'échantillonnage sur des cabourons situés entre Saint-André-de-Kamouraska et Rivière-du-Loup. En décembre et janvier, entre Saint-Pascal et Saint-André, une cinquantaine de claims ont été renouvelés. Ça fait plus d'une centaine de permis en quelques mois. Il y a une urgence. On se demande qui cherche quoi. Est-ce que ça pourrait faire en sorte qu'il y ait éventuellement une exploitation minière? Parce que lorsque l'exploitation commence, on ne peut pas faire grand-chose pour l'arrêter », explique le préfet de Kamouraska, Sylvain Roy.

Lorsqu'une entreprise demande un claim minier, ça lui donne le droit exclusif de chercher toutes les substances minérales du domaine de l'État. « C'est un droit d'exploration, pas d'exploitation, mais on m'a toujours dit qu'il n'y avait rien de plus fort qu'un claim minier. Une entreprise qui en obtient un jouit d'énormément de possibilités », soutient le préfet.

À la dernière réunion de la MRC, le conseil a décidé de demander à la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Maïté Blanchette Vézina, un statut de territoire incompatible à l'activité minière, ce qu'on appelle les TIAM. Le Kamouraska deviendrait donc un territoire dans lequel la viabilité des activités serait compromise par les impacts engendrés par l'activité minière, que ces territoires soient situés en terres privées ou en terres publiques.

Ce statut particulier permettrait au territoire de la MRC de se soustraire à toute activité minière pour une durée de six mois. « Évidemment, ça ne se demande pas en une ligne, explique Sylvain Roy. Le document doit être documenté. Nous devrons par exemple modifier notre schéma d'aménagement du territoire. La procédure doit être sérieuse et appuyée pour qu'il n'y ait plus de claims miniers qui puissent être accordés pour cette période, qui peut être renouvelée, même si j'imagine que ces prolongations ne pourront être accordées indéfiniment. »

Dossier complexe

Mais il reste que la protection des cabourons n'est vraiment pas simple. « Il y a plein de choses que l'on peut mettre en place, mais qui ne protègent pas nécessairement les cabourons. C'est une signature unique, mais ça demeure un rocher. On peut faire certaines choses pour protéger un rocher, mais il y a des limites au niveau réglementaire. Quand un privé veut faire quelque chose avec un cabouron, il a toujours possibilité de détourner les règlements », dit précise M. Roy, ajoutant qu'il est important de prendre son temps.

« Une législation en ce sens sera très longue à élaborer. Il faudra vraiment tout prendre en considération, autant en terrain public que privé ou agricole, et il n'y a pas vraiment d'exemple ailleurs au Québec desquels on peut s'inspirer. Nos aménagistes et nos urbanistes travaillent là-dessus », conclut le préfet.

La MRC doit rencontrer la ministre Blanchette Vézina à la fin du mois. La démarche fait suite aux résolutions de quatre municipalités — Kamouraska, Saint-Pascal, Saint-André et Saint-Germain — qui exigent une protection pour les cabourons.

À la Une : Les falaises de Saint-André. Photo : Wikipédia

Des citoyens s'unissent pour la protection des cabourons

Les cabourons, ces vastes collines boisées qui constituent la signature visuelle et paysagère du Kamouraska, sont menacés. Depuis plusieurs années, la question de leur protection revient fréquemment, sans qu'aucune véritable action concrète en découle. Pendant ce temps, les propriétaires privés peuvent effectuer des travaux de dynamitage, et ainsi modifier le paysage comme ils le veulent, en toute légalité.

MARC LAROUCHE

Après de récentes opérations de dynamitage sur la rue du Cap, des propriétaires ont signé une lettre adressée au conseil municipal de Saint-André-de-Kamouraska. Ils demandent qu'y soient suspendus les travaux de dynamitage et de déboisement « jusqu'à la vérification de la sécurité et de l'impact de ces travaux sur la rue du Cap ».

Mais il y a un hic. Légalement, personne ne s'entend sur la définition exacte d'un cabouron, et sur ce qui le différencie d'un simple rocher. L'édition 2023 du dictionnaire en ligne La Langue française décrit un cabouron comme « une colline abrupte émergeant de la plaine, particulièrement dans la région du Kamouraska, résultant probablement de l'érosion glaciaire ».

« Nous ne pouvons pas répondre à ça en ce moment. Une étude universitaire se déroule en ce moment, une personne en fait son sujet de maîtrise. Mais ça demande véritablement une caractérisation, donc des études géologiques; il faut décortiquer la matière afin de pouvoir déterminer ce qui différencie un cabouron d'une simple roche », note le préfet de Kamouraska, Sylvain Roy, qui du reste ne sait pas si le sujet de maîtrise pourra être reconnu au plan scientifique. « Nous ne le saurons qu'au moment où ça sera fait. »

La Politique de l'arbre de la Ville de La Pocatière stipule que 41 % des boisés identifiés lors de la caractérisation de la forêt urbaine sont situés sur des cabourons. « Ils représentent une part importante des poumons de la Ville, et contribuent largement à l'indice de canopée du milieu pocatois », lit-on dans le document.

Propriété privée

« Les cabourons se situent presque tous sur des terrains privés. Il est de ce fait très difficile de légiférer, explique le maire de La Pocatière, Vincent Bérubé. Et encore, même si tel était le cas, les propriétaires bénéficieraient fort probablement de droits acquis, leur permettant d'en disposer comme bon leur semble. »

Si l'on désire protéger le couvert boisé des cabourons, ne serait-il pas aussi logique de protéger le sol sur lequel ces arbres poussent? « Il y a déjà un règlement qui protège les cabourons, mais nous avons constaté que c'est une passoire, alors il y a encore beaucoup de travail à faire à ce niveau », ajoute le maire Bérubé. Tous les élus interviewés à ce sujet sont de bonne foi, mais ne peuvent pas faire grand-chose.

« Ils ressentent un grand sentiment d'impuissance face aux propriétaires privés. Ils sont coincés à travers plusieurs couches de réglementation. On ne peut pas non plus laisser ce poids sur les épaules des propriétaires, et se fier sur leur bonne foi en se disant qu'ils ne couperont pas tout », dit Jean-Marc Vallée, qui a réalisé un dossier complet sur les beautés du Kamouraska, incluant évidemment les cabourons.

« Beaucoup de ces propriétaires viennent de la grande ville, où ils avaient toujours la vue bouchée, poursuit M. Vallée. Une fois installés ici, ils se disent qu'ils n'auront pas encore la vue bouchée, cette fois par des arbres, et ils les abattent. L'un d'eux m'a dit qu'il planterait des feuillus afin qu'il puisse voir le fleuve en hiver. Mais de tels arbres ne poussent pas sur les cabourons. »

Jean-Marc Vallée confirme que les règlements actuels permettent aux propriétaires de cabourons de pratiquement tout faire, incluant fendre en deux une montagne qui est là depuis des millions d'années. « La seule chose qu'ils ne peuvent faire, c'est d'exploiter une carrière, donc de vendre le concassé des cabourons, et encore, ça devient parfaitement légal si le sol est ensuite nivelé. Je sais qu'il sera difficile de protéger les cabourons à 100 %, mais j'ai hâte de voir ce qui sera fait avant ma mort », conclut Jean-Marc Vallée, qui se désole de la rapidité avec laquelle les cabourons disparaissent.

« Il y a au moins une dizaine de terrains privés situés sur des cabourons qui sont dynamités. Et ça avance vite. Une fois que c'est dynamité, c'est fini. On ne peut pas revenir en arrière, ça ne se répare plus. De la roche concassée, tu ne peux pas recoller ça. »



Jean-Marc Vallée. Photo : Marc Larouche

Et si les baleines faisaient la grève?

Les 13 élèves de sixième année de l'école primaire Saint-François-Xavier de L'Islet ont conjointement décidé de lancer une campagne d'affichage public et de sensibilisation auprès des élus locaux, afin d'inciter les gouvernements à en faire davantage pour la protection du fleuve Saint-Laurent et des mammifères marins de l'estuaire s'y trouvant. Le fruit de leur travail a été présenté devant les journalistes, le mercredi 15 mai dernier au Verger de l'Évolution situé à Sainte-Louise.

JOSÉ SOUCY



La salle des habitants de L'Islet

S'il est un bâtiment qui attire le regard à L'Islet, c'est bien la salle des habitants. Après l'église, la maison des habitants est le principal lieu de rencontre des familles.

Avant la construction de ces salles, on se réunissait dans une grande pièce du presbytère, entre autres à Kamouraska en 1816, mais non sans discorde entre les paroissiens et le principal occupant : le curé. Dans les paroisses aisées et populeuses, la construction d'un bâtiment s'est imposée. Ce fut le cas en 1792 à Saint-André-de-Kamouraska. À Rivière-Ouelle, en 1916, une ancienne école était convertie en salle des habitants.

Avec ses deux étages et demi, la salle des habitants de L'Islet a été construite vers 1827. À l'origine, elle était située sur le bord du fleuve, et en 1956, elle a été déménagée dans le centre institutionnel de la paroisse de Notre-Dame-de-Bonsecours de L'Islet. En raison de sa valeur patrimoniale, le bâtiment a été classé bien culturel par le gouvernement du Québec en 1957. Au XX^{e} siècle, les rares salles des habitants dans la région feront place aux salles communautaires que l'on connaît aujourd'hui.

Le besoin de se réunir pour souligner un événement ou un anniversaire coïncide avec la croissance de la population. Sur la Côte-du-Sud, on en comptait très peu à la fin des années 1900. Il y en avait une à Montmagny, à proximité de l'église, mais elle a été démolie.



Photo : Le bâtiment de la salle des habitants de L'Islet, photographié en 2010. Wiki Commons.

22-24

Depuis l'automne dernier, et accompagnés d'un mentor de l'initiative, Le Semoir, les élèves de L'Islet développent leurs connaissances au sujet des changements climatiques et des défis environnementaux. « Nous avons réalisé que l'équilibre entre les espèces vivantes est essentiel à la qualité de la vie sur Terre. Il y aurait beaucoup plus de problèmes s'il y avait une seule espèce d'animal, et beaucoup moins si on en avait davantage qu'en ce moment », a expliqué Marc-Antoine Duval, un élève du groupe.

Les bélugas, symboles du Saint-Laurent

L'importance des animaux sauvages peut aller, dit-on, bien plus loin encore, comme c'est le cas pour les baleines et les bélugas. Selon un rapport datant de 2019 du Fonds monétaire international (FMI), le travail d'une seule baleine représente plus de deux millions de dollars, notamment grâce à ses excréments qui nourrissent une quantité phénoménale de phytoplancton qui, lui, produit plus de 50 % de l'oxygène que l'on respire.

« C'est de là qu'est née l'idée de la grève des baleines, car il y avait la grève des professeurs, et on se disait que c'était une belle façon de démontrer aux gens ce qui arriverait si, par exemple, les bélugas arrêtaient de faire leur travail. Le FMI affirme également que la valeur pécuniaire du travail gratuit de toutes les baleines à l'échelle de la planète représente plus de 1400 milliards de dollars canadiens », a témoigné Jérôme Fortin, un autre élève du groupe.

Malgré 20 ans de mesures gouvernementales, la population de bélugas poursuit son déclin. Sa chute atteint par ailleurs près de 85 % depuis 100 ans, selon les données du gouvernement du Québec. « Ça serait très dommageable que les bélugas disparaissent. Ça voudrait dire que notre fleuve n'est vraiment pas en santé, et ça, c'est un gros problème pour l'avenir », a ajouté le jeune Fortin.

Les principales menaces pour les mammifères marins dans le fleuve seraient la pollution sonore causée par les navires, la présence de contaminants dans l'eau, et les collisions directes avec les grands paquebots. Actuellement, les principales mesures de protection visent la réduction de la vitesse du transport maritime, dans seulement 40 % de l'habitat du béluga. On ne retrouve que de toutes petites zones de protection intégrale.

Plusieurs voix s'élèvent désormais pour agrandir l'aire de protection marine du Saint-Laurent. Malgré un engagement verbal sur cet agrandissement formalisé entre les gouvernements du Canada et du Québec en mars 2023, il n'y a visiblement pas eu d'évolution significative dans le dossier depuis plus d'un an. Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent affirme également que d'agrandir cette zone ne sera pas suffisant.

Donner un statut juridique au fleuve Saint-Laurent?

En 2022, un projet de loi très particulier, porté par l'Observatoire international des droits de la Nature, a été déposé à l'Assemblée nationale du Québec ainsi qu'au Parlement canadien. L'Alliance Fleuve Saint-Laurent a d'ailleurs été créée pour faire pression sur les gouvernements afin d'adopter la loi. Plus d'une quinzaine de municipalités riveraines du fleuve l'ont rejointe à ce jour, et les élèves de L'Islet demandent à leur municipalité d'en faire autant.

Une campagne d'affichage sera également réalisée dans divers endroits à L'Islet, afin de démontrer l'importance de protéger davantage le fleuve et l'habitat des bélugas. Pour ce faire, douze affiches ont été commandées pour une somme de 300 $. Le travail des élèves de l'école primaire Saint-François-Xavier devrait par ailleurs être déposé sous peu au conseil municipal de L'Islet, afin que celui-ci soit sensibilisé à cette problématique.



Les 13 élèves de sixième année de l'école primaire Saint-François-Xavier de L'Islet. Photo : José Soucy

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

409, rue Taché,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706
Téléc. : 418 492-9706
www.leplacoteux.com

Financé par le gouvernement du Canada | Canada
RS RÉSEAU SÉLECT PARTENAIRE PUBLICITAIRE
IMAGE CERTIFIÉE PRESSES QUÉBEC INC.
Impression QUÉBECOR Média
Distribution Postes Canada

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Louis Turbide (poste 105)
direction@leplacoteux.com
RÉDACTION
journaliste@leplacoteux.com
Marc Larouche (poste 103)
Journaliste
José Soucy (poste 104)
Journaliste et webmestre

RÉVISEURE
Éliane Vincent
VENTES
Hélaine Pettigrew (poste 108)
helaine@leplacoteux.com
ADMINISTRATION
Marlyse Sambou (poste 102)
administration@leplacoteux.com

PRODUCTION
Marjorie Ouellet (poste 111)
Coordonnatrice
production@leplacoteux.com
Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com
RÉCEPTION / PETITES ANNONCES
Marlyse Sambou (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com

CARICATURISTE : **Métyvié**
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jean-Pierre Tirman, président
Gabriel Landry, vice-président
Marjorie Ouellet, secrétaire
Stéphanie Pelletier, administratrice
Philippe Paradis, administrateur

TOMBÉE : JEUDI 9 H • Sans frais : Tél. : 1 855 492-2706 • Téléc. : 1 855 492-9706

Édition Kamouraska-L'Islet **19 452 copies**

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 99$/année, 55$/6 mois, TPS et TVQ incluses.

hebdos QUÉBEC
Fait de plus de 50% de papier recyclé. Merci de recycler ce journal.

La Pocatière a sa Politique de l'arbre

La Ville de La Pocatière a procédé récemment au lancement de sa Politique de l'arbre, une première du genre dans la MRC de Kamouraska. Celle-ci permettra à l'administration municipale de mieux encadrer les pratiques touchant les arbres et les boisés sur son territoire.

MARC LAROUCHE



Les artisans et partenaires ayant contribué à la Politique de l'arbre à La Pocatière. Photo : Marc Larouche

« Les élus souhaitaient, à partir des principes environnementaux, sociaux et économiques du développement durable, déployer de grandes orientations visant à prendre soin et à consolider le couvert boisé existant sur notre territoire, tant sur les propriétés privées que dans le domaine public », dit le maire Vincent Bérubé, d'autant plus fier de présenter cette Politique qu'il en avait fait une promesse.

« Lorsque je suis entré en poste [en 2021], il y a eu une polémique avec la Résidence des Bâtisseurs qui avait abattu des arbres pour se construire. Nous avions promis à l'époque une politique de l'arbre. C'était mon premier conseil municipal. Disons que ça m'a mis de la pression. Maintenant que c'est fait, nous espérons que d'autres municipalités emboîteront le pas », ajoute-t-il.

Pour Guillaume Dufour, conseiller municipal, membre du comité Embellissement et environnement, ainsi que du comité de la Politique de l'arbre, cette politique s'adresse aux décideurs, aux représentants municipaux, aux résidents, aux chefs d'entreprise, aux constructeurs et aux travailleurs, « afin que soit ainsi reconnue la valeur unique de notre territoire vert et des écosystèmes naturels sur le territoire de la Ville ».

Ce dernier a longuement expliqué la teneur de la Politique très complète, dont la conception a demandé plus d'un an. Rien n'a été laissé au hasard. Des cartes précises de l'indice de la canopée, de la superficie occupée par des arbres et par des îlots de chaleur, et des zones urbaines où l'on enregistre une température ambiante plus élevée ont même été réalisées.

Si l'on superpose celles-ci, il est clair que les îlots de chaleur sont moins nombreux là où la canopée est plus dense. De même, les îlots de chaleur sont concentrés principalement en zones commerciales, industrielles, le long des grandes avenues pavées, et dans les grands espaces de stationnement.

« La diminution des surfaces pavées au profit d'espaces verts, la plantation d'arbres, d'arbustes et d'autres végétaux, de même que la végétalisation des terrains résidentiels, des stationnements et des abords routiers permettront de réduire l'effet d'îlot de chaleur urbain, et de gérer optimalement les eaux pluviales et de ruissellement », lit-on dans le document, qui fait aussi état d'une dizaine d'enjeux concernant l'arbre à La Pocatière, dont plusieurs relèvent d'actions humaines et non naturelles, sur lesquels il est donc possible à tous d'avoir une influence.

28 actions

Les trois grandes orientations en ce sens sont de protéger et d'entretenir le patrimoine arboré, d'augmenter la résilience de la population face à l'évolution du climat, de sensibiliser et d'impliquer la communauté dans les enjeux reliés à la forêt urbaine.

Afin de répondre aux 13 des 28 actions à réaliser dès la première année, la population profitera de guides complets et illustrés : le Guide de taille des arbres, le Guide de plantation des arbres, Le bon arbre au bon endroit, la Réglementation simplifiée sur les arbres et le Guide de sélection des arbres à planter en milieu urbain. Les propriétés de la Ville seront ciblées en premier, dont les stationnements municipaux et celui du Centre Bombardier, qui accueilleront plus d'espaces verts. Cette première Politique de l'arbre a été réalisée grâce à l'apport de plusieurs partenaires, dont Obakir et Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-éco).





Création du prix de mérite Écoresponsabilité

Économie sociale Bas-Saint-Laurent, en partenariat avec la Coopérative de développement régional du Québec – Bas-Saint-Laurent, lance aujourd'hui le concours Prix de mérite Écoresponsabilité, présenté par Desjardins, auprès des entreprises d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent.

Ce prix vise à souligner les bonnes actions d'écoresponsabilité et de développement durable des entreprises d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent. Trois bourses seront décernées dans le cadre d'un concours régional avec appel de dossiers. Les entreprises dont les initiatives seront reconnues les plus méritoires remporteront un premier prix de 5000 $, un deuxième de 3000 $, et un troisième de 1000 $.

La lutte aux changements climatiques exige impérativement des changements dans nos façons de faire, de penser, de se développer. Parce que l'économie sociale a pour finalité le rendement à la communauté et la défense du bien commun, les conséquences environnementales et sociales du modèle de développement actuel sont au cœur des préoccupations. Depuis 2022, Économie sociale Bas-Saint-Laurent priorise d'ailleurs le développement durable et l'écoresponsabilité dans toutes les sphères de son plan d'action.

Pour une entreprise, intégrer les principes du développement durable dans son modèle d'affaires représente une réelle opportunité. Par exemple, en réduisant son impact environnemental, une entreprise s'octroie un avantage concurrentiel non négligeable, démontre des valeurs qui suscitent l'adhésion de la majorité des gens, et diminue certains de ses coûts de fonctionnement et/ou de production.

Présentant des valeurs sociales fortes, une gouvernance démocratique et un ancrage dans leur communauté, les entreprises collectives possèdent les atouts pour être des modèles à suivre en matière d'intégration des principes du développement durable au sein de leurs activités. Par leur nature même, et par la mission qu'elles réalisent, elles apportent des solutions tangibles à la lutte contre les changements climatiques.

Grâce à ce prix, les actions les plus méritoires en matière d'écoresponsabilité et de développement durable mises en place par les entreprises d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent seront soulignées, et aussi partagées avec le milieu entrepreneurial et la population régionale.

Les entreprises ont jusqu'au 5 juin 2024, Journée mondiale de l'environnement, pour déposer leur candidature auprès d'Économie sociale Bas-Saint-Laurent. Le formulaire de candidature est accessible sur le site www.economiesocialebsl.com.

Source : Économie sociale Bas-Saint-Laurent

Le tabac chez les jeunes : *Méchant paquet de troubles*

Le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ), qui contribue à la persévérance et à la réussite éducative des jeunes par la promotion de la santé, par le développement de la personne, ainsi que par la pratique du sport et de l'activité physique en milieu étudiant, lance la campagne Méchant paquet de troubles. Celle-ci vise à sensibiliser les jeunes de 11 à 15 ans aux méfaits du tabac.

Ce groupe d'âge constitue celui qui est le plus à risque, puisque l'âge moyen d'initiation au tabac se situe à 13,3 ans. La campagne publicitaire, qui se poursuit jusqu'au 10 juin, sera diffusée un peu partout, dont à la télévision et sur le web. Elle vise à informer les jeunes sur les risques associés au tabagisme tout en développant leur sens critique. L'objectif principal est de dissuader les jeunes de commencer à fumer en mettant en lumière les effets néfastes du tabac sur leur santé, en particulier sur leur bien-être mental.

La campagne adopte une approche novatrice en mettant l'accent sur l'impact potentiel du tabagisme sur la santé mentale des jeunes. En démontrant de manière amplifiée les conséquences négatives que la cigarette pourrait avoir sur leur bien-être mental, elle cherche à capter leur attention et à les sensibiliser à ces situations souvent sous-estimées.

Lors de consultations récentes, les jeunes participants ont exprimé un vif intérêt pour cette approche axée sur la santé mentale, la préférant aux publicités antitabac traditionnelles axées sur les problèmes de santé physique.

Selon Stéphanie Gendron du Centre de services scolaire Kamouraska–Rivière-du-Loup, la prévention concernant le tabagisme — comme la prévention au niveau des drogues — est toujours bien présente à longueur d'année dans les écoles, lors d'activités de sensibilisation. La campagne de prévention se poursuit jusqu'au 10 juin.

Source : RSEQ



OFFICE D'HABITATION DU KAMOURASKA EST

0075H2224

Logements à louer à l'Office d'Habitation du Kamouraska Est dans les municipalités de Saint-Gabriel-Lalemant, Saint-Philippe-de-Néri et Mont-Carmel.

Pour être admissibles au programme HLM, les personnes intéressées devront avoir déclaré des revenus de 23 500 $ maximum (sauf si seulement des revenus de pension de sécurité de la vieillesse et du supplément de revenu garanti) pour l'année 2023 et le locataire principal devra avoir un minimum de 50 ans.

En contexte de logements vacants, l'Office peut désormais exceptionnellement considérer les demandes de tous les ménages ayant des revenus supérieurs à ceux indiqués ci-dessus.

Toutefois, le montant du loyer demeure calculé à 25 % des revenus 2023. Vous devez également considérer une contribution fixe pour l'électricité, le climatiseur et le stationnement, selon les besoins.

Pour plus d'informations, contactez le 418 492-2877, poste 6, et nous vous ferons parvenir la liste des documents nécessaires pour faire une demande officielle.

La MRC de L'Islet rejoint une coalition pour un troisième lien à l'est

La MRC de L'Islet se joint à plusieurs autres MRC de Chaudière-Appalaches et de la région de Québec pour demander au gouvernement Legault la construction d'un troisième lien à l'est de Québec. La Caisse de dépôt et placement du Québec Infra (CDPQ Infra) étant sur le point de rendre son rapport sur la mobilité entre les deux rives, la Coalition de l'Est pour un lien interrives a cru bon de faire une sortie sur ce sujet afin de mettre de la pression sur Québec pour qu'il considère cette option.

JOSÉ SOUCY

Pour le moment, elle est formée de six municipalités régionales de comté (MRC), toutes situées sur la rive sud. Il s'agit des MRC de L'Islet, de Montmagny, des Appalaches, des Etchemins, Beauce-Centre, et de Bellechasse. La coalition pourrait par ailleurs s'agrandir, puisque la ville de Lévis et d'autres MRC sont actuellement en discussion sur le sujet, dont celles de L'Île-d'Orléans et de La Côte-de-Beaupré.

Dans ladite résolution, dont les médias de Québecor ont obtenu copie, les MRC réclament au premier ministre François Legault et à sa ministre des Transports, Geneviève Guilbault, de soumettre et de présenter une ou plusieurs options pour la création d'un lien routier interrives à l'est de Québec, puisqu'elles estiment que leurs territoires respectifs se situent intégralement dans la zone d'influence de la Capitale-Nationale. Les MRC souhaitent aussi participer activement aux discussions sur le projet.

Contacté par *Le Placoteux,* le préfet de la MRC de L'Islet Normand Caron a assuré que la demande des MRC était pour la construction d'un troisième lien routier polyvalent, non exclusivement dédié au transport en commun comme souhaité par le Parti Québécois.

« Avoir une meilleure fluidité du transport pour favoriser les échanges économiques, c'est ce dont on parle. Il y a présentement une demande en ce sens sur le territoire de la MRC, notamment pour l'industrie forestière de L'Islet-Sud. Qui plus est, un troisième lien favoriserait aussi tous les autres échanges commerciaux, ce qui comprend également l'industrie touristique de notre secteur », a-t-il dit.

Contacté à son tour par *Le Placoteux,* le préfet de la MRC de Montmagny, Frédéric Jean, a abondé dans le même sens que son collègue à l'est. « Nous venons de voter la résolution au conseil des maires, et elle a été adoptée à l'unanimité par nos membres », a-t-il ajouté.

En somme, les MRC concernées rappellent au gouvernement l'importance d'avoir un nouveau lien fiable à l'est pour le développement en général — ce qui inclut les aspects économiques, touristiques et sécuritaires —, mais aussi pour la structuration de l'offre de transport collectif sur le territoire, bien que cette dernière demande touche moins directement les MRC situées en Côte-du-Sud.

Rappelons que selon un sondage commandé par le Parti conservateur du Québec à la firme Léger, 70 % des 450 répondants de la rive nord et de la rive sud estiment que la construction d'un lien additionnel de transport routier entre les deux rives, incluant le transport en commun, pourrait améliorer la mobilité. 40 % d'entre eux sont convaincus qu'il y aurait « certainement » une amélioration, alors que 30 % ont répondu par « probablement ».



Le préfet de la MRC de L'Islet, Normand Caron. Photo : archives Le Placoteux.







Nos professionnels









Joey Aubé remporte le prix du meilleur animateur de l'année



presse@leplacoteux.com

JOSÉ SOUCY

Le 16 mai dernier, le Collège Bart/CRTQ a tenu son Gala d'excellence où était souligné le bon travail de ses étudiants et étudiantes. Des prix et des bourses étaient également prévus lors de cette soirée. Bonne nouvelle pour la région de la Côte-du-Sud, puisque Joey Aubé de Montmagny a obtenu le titre du meilleur animateur dans le cadre de son attestation d'études collégiales (AEC) en animation radiophonique et web, ce qui lui a valu une bourse de 500 $ octroyée par COGECO.

Joey Aubé est également le premier diplômé en 35 ans d'existence du collège à obtenir un premier emploi dans le domaine du balado, alors que d'habitude, l'emploi déniché par les diplômés se trouve dans les radios régionales éloignées, situées au Québec ou dans la partie francophone de l'Ontario. Il faisait aussi partie de la plus petite cohorte de l'histoire du programme.

« Je ne m'y attendais pas, mais force est de constater que ce fut une expérience extraordinaire! Je tiens à remercier particulièrement le collège, ainsi que mon professeur et directeur du CRTQ, Alain Dufresne, pour cet honneur », a déclaré le principal intéressé lors d'un entretien avec Le Placoteux.

Un parcours unique

Joey Aubé, 29 ans, s'est d'abord fait connaître du grand public, lorsqu'au mois de février 2021 il a quitté son poste de vice-président de l'association régionale des jeunes caquistes de la région de Chaudière-Appalaches et de représentant jeune du comité d'action local (CAL) du comté de Louis-Hébert, afin de protester contre les mesures sanitaires qui, selon lui, provoquaient un effet dévastateur sur l'ensemble du Québec.

Il a par la suite rejoint le Parti conservateur d'Éric Duhaime, devenant le président fondateur de l'association de cette formation politique pour le comté de Côte-du-Sud jusqu'à la fin 2022. M. Aubé s'est aussi rapidement fait valoir dans la sphère médiatique, en ayant notamment une chronique régulière à l'émission de Samuel Grenier sur les réseaux sociaux.

Le Sudcôtois a ensuite entrepris des études au Collège Bart, tout en ayant un emploi rémunéré au populaire balado de Ian et Frank. Il est également animateur de la partie En toute liberté du même balado, qui fonctionne très bien à l'échelle québécoise. Joey Aubé est aussi l'un des instigateurs du nouveau mouvement jeunesse conservateur québécois et indépendant, du nom de Génération ambition.

Cette nouvelle étoile du monde médiatique a aussi dernièrement obtenu un poste de chroniqueur à l'émission Maurais Live, sur les ondes de CHOIX Radio X, où il couvrira la campagne présidentielle étatsunienne à travers les médias non conventionnels de l'oncle Sam.

« Je me sens choyé d'avoir pu œuvrer rapidement dans mon domaine, alors que je gagne ma vie en exerçant ma passion », a-t-il conclu, lui qui n'a pas encore fermé la porte à la politique active.



Paul-Raphaël Charron, du FM93, et Joey Aubé. Photo : Collège Bart/CRTQ

Améliorer la gestion des eaux usées

Les municipalités de La Pocatière, de Saint-Pascal et de Sainte-Hélène-de-Kamouraska se penchent sur la gestion de leurs eaux usées, afin que celle-ci soit plus proactive et responsable. La sensibilisation de la population est évidemment primordiale.

MARC LAROUCHE

Au cœur de ces actions, un projet pilote réalisé par l'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (Obakir) et Collectivités écologiques Bas-Saint-Laurent (Co-éco). Le but : améliorer la gestion des eaux usées et l'adhésion des petites municipalités aux communautés de pratique du Réseau Environnement.

« Les gens doivent réaliser que les toilettes ne sont pas des poubelles, et que les détritus indésirables (lingettes, fils dentaires, cheveux, litière pour chats, gras de cuisson...) qui s'y retrouvent peuvent engendrer des débordements ou des bris dans les réseaux d'égout et les systèmes de traitement des eaux usées, qui se traduisent parfois par de coûteuses réparations », explique Antoine Plourde-Rouleau, biologiste et directeur général d'Obakir. En ce sens, le projet a permis de conscientiser les citoyens de La Pocatière, de Sainte-Hélène et de Saint-Pascal sur le rôle qu'ils ont à jouer dans la qualité des eaux rejetées par leur municipalité.

Pour les fins de l'exercice, l'organisme a d'abord établi le portrait des installations de traitement des trois municipalités, afin de connaître leurs besoins relativement à l'optimisation de la gestion de leurs eaux usées. « Des solutions sont actuellement testées, alors que d'autres seront soumises au personnel municipal et aux élus, avant d'être chiffrées et d'élaborer un plan de mise en œuvre des mesures choisies », poursuit M. Plourde-Rouleau.

Deux récompenses

En décembre, Sainte-Hélène et Saint-Pascal ont vu leurs efforts récompensés par l'obtention d'une attestation pour leur participation au Programme d'excellence en eaux usées – Station de récupération des ressources de l'eau pour les étangs aérés.

La Ville de La Pocatière n'a pu se qualifier pour 2022, en raison de la vidange des boues de ses étangs aérés au printemps de la même année. Cet exercice fait partie de l'entretien nécessaire de ses infrastructures. Mais les améliorations réalisées depuis contribueront à augmenter de façon significative l'efficacité du traitement des installations de La Pocatière pour les années à venir.

Le projet d'amélioration de la gestion des eaux usées a bénéficié du soutien financier de la MRC de Kamouraska en regard du Fonds régions et ruralité volet 2 pour l'amélioration des milieux de vie, pour un montant de 8732 $. Obakir et Co-éco sont prêts à épauler d'autres municipalités pour l'élaboration de projets similaires.



Stéphane Roy, directeur général aux travaux publics à La Pocatière, Carl Bossé, opérateur certifié à La Pocatière, Manon Ouellet, chargée de projets et biologiste chez Co-éco, et Serge Cyr, expert-conseil. Photo : Obakir

Des colis suspects à L'Islet

Une opération policière a eu lieu le vendredi 17 mai en après-midi dans le secteur de la rue Notre-Dame à L'Islet, après que des colis jugés suspects y aient été localisés. La rue a donc été bloquée, et certains résidents ont même dû être évacués. Cependant, après vérification par les artificiers de la Sûreté du Québec, il appert que les colis n'étaient pas dangereux. (J.S.)



La rue a été bloquée par la Sûreté du Québec. Photo : José Soucy

Bye bye maringouins

Les promeneurs qui se rendront à Saint-André-de-Kamouraska cet été, notamment dans le secteur du petit phare, pourront encore une fois profiter du dispositif anti-maringouins instauré avec succès en 2017.

MARC LAROUCHE



Les maringouins sont persona non grata *dans le village de Saint-André. Photo : Tourisme Bas-Saint-Laurent - Mélanie Dionne*

« Ça ne fait pas disparaître les moustiques, mais ça rend la vie citoyenne pas mal plus agréable », lance d'emblée le maire Gervais Darisse. « Au total, 30 de ces bornes ont été installées. Chacune couvre 60 mètres de part et d'autre, alors nous avons réussi à entourer tout le village. On dit finalement aux moustiques d'aller jouer ailleurs. »

Le maire ajoute même que si une personne se trouve à côté d'une machine, le moustique préférera la machine, et signera ainsi son arrêt de mort. « Pour un rassemblement, ce n'est pas la même chose puisque l'odeur humaine sera plus forte. Le moustique sera alors porté à aller vers le groupe. »

Mais voilà, à certaines périodes, comme la fin de l'été, les moustiques sont tellement nombreux que de l'aveu même du maire, l'utilisation des bornes ne fait pas une grande différence. « Toutefois, en mai, juin et juillet, l'amélioration est vraiment notable. Les bornes travaillent 24 heures par jour, et laissez-moi vous dire qu'elles nettoient », ajoute M. Darisse.

Un leurre

Comme les moustiques sont toujours à la « chasse aux humains », les bornes diffusent une odeur qui imite celle des humains. Ils s'y dirigent donc avec appétit, mais sont alors captés, aspirés par le dispositif. Selon monsieur Darisse, plus d'un million de moustiques ont déjà été piégés en un an. « Les dernières années, nous en avons piégé un peu moins, mais le responsable du programme nous dit que c'est parce qu'il y en a moins, tout simplement », conclut-il.

Un legs aux descendants des Miville-Deschênes

La famille Miville-Deschênes est une des familles pionnières de la région du Kamouraska. Elle fait partie de l'histoire de Rivière-Ouelle, de La Pocatière et de ses environs, et du Québec en général. Les Miville-Deschênes comptent parmi les dix pionniers ayant fourni le plus grand nombre de descendants au Québec.

Avec l'aide financière du ministère de la Culture et des communications du Québec, l'association Les Descendants de Pierre Miville inc. laisse un legs tangible aux descendants de Jacques Miville, dit sieur De Chênes, et de Catherine de Baillon, une Fille du Roy, un monument commémoratif qui rendra hommage à ces deux pionniers et perpétuera l'histoire de ces ancêtres.

Le marqueur Miville-De Baillon s'ajoute à la dizaine de marqueurs-famille déjà installés dans le Kamouraska et la Grande-Anse, une initiative du projet Passeurs de mémoire de Parcours Fil rouge. L'année 2024 marquera le 350e anniversaire de la concession de la terre de Grande-Anse à Jacques Miville, fils cadet de Pierre Miville.

Le dévoilement de ce repère commémoratif se fera le 5 juillet 2024 à la terre ancestrale à La Pocatière, au 1412 avenue de la Grande-Anse (route 132). Toutes les personnes intéressées sont invitées à assister à ce dévoilement. Ce sera l'occasion de renouer avec ses origines, ou encore de les découvrir. Le site internet www.genealogie-miville-deschenes.com est accessible pour plus d'information.

Source : Les Descendants de Pierre Miville inc.



Des vidéos pour sauver les abeilles

La Société d'agriculture du comté de L'Islet (SACLI), présidée par Daniel Dubé, a pris une initiative audacieuse. En réponse à la baisse alarmante du taux de survie des abeilles, l'organisme a fait produire une série de 25 vidéos éducatives pour promouvoir des méthodes qui auront des effets bénéfiques pour ces insectes. Cependant, pour finaliser ce projet, la SACLI doit trouver 5000 $.

MARC LAROUCHE

Les abeilles jouent un rôle crucial dans la pollinisation, indispensable à la production alimentaire. Pourtant, ces dernières années, le taux de mortalité des abeilles a atteint des niveaux alarmants. « Bien que le taux de mortalité ait légèrement diminué, passant de 50 % en 2022 à 35 % cette année, c'est encore trop élevé », affirme Daniel Dubé. « Il existe des méthodes pour améliorer cette situation, et c'est ce que nous voulons démontrer à travers nos vidéos. »

Les vidéos, qui ont fait l'objet d'une recherche serrée, visent à partager les meilleures techniques pour protéger les abeilles. Elles abordent des pratiques variées, comme la gestion et les méthodes de division des ruches et de la production de miel, comment augmenter les colonies de manières contrôlée et saine, et les stratégies pour assurer la survie des abeilles durant l'hiver. On y compare de façon très intéressante les méthodes des producteurs qui n'ont aucun taux de mortalité à celles de ceux qui n'arrivent à sauver aucune abeille.

Les pesticides et les changements climatiques ont été identifiés comme facteurs qui pourraient expliquer la mortalité des abeilles. Mais il y a aussi le varroa, un petit parasite qui s'accroche aux abeilles en fin de saison, et qui s'attaque à leurs systèmes vitaux à une période où elles sont plus faibles parce qu'elles trouvent moins de nourriture, d'où l'importance de continuer de cultiver des fleurs en juillet et en août.

La SACLI lance un appel à la solidarité pour boucler le budget nécessaire et trouver les 5000 $ manquants. « En investissant dans ce projet, les donateurs contribuent directement à la protection des abeilles. Sauver les abeilles, c'est sauver notre avenir, » conclut M. Dubé. Les intéressés peuvent communiquer avec la SACLI au 581 982-6889 ou à coordination.sacli@gmail.com.



L'équipe de tournage en action. La confiance régnait. Photo : SACLI

Ecorad ouvre les portes de sa nouvelle usine écoresponsable

Pionnière dans la restauration et l'électrification de radiateurs en fonte, Ecorad de Saint-Jean-Port-Joli ouvre les portes de sa nouvelle usine au public.

Construite sous une imposante structure en bois lamellé-collé et ornée de matériaux nobles récupérés, cette usine témoigne de l'engagement d'Ecorad envers le développement durable et la préservation du patrimoine. Unique en Amérique du Nord, l'usine de 19 000 pi² inaugurée en 2022 se consacre entièrement à la remise à neuf et à la conversion électrique des radiateurs en fonte.

Ecorad s'est distinguée par son innovation et son savoir-faire, ce qui lui a valu une place dans l'émission *Bien bâti*, animée par André Robitaille. L'épisode est disponible sur le site web de Télé-Québec, et met en lumière le travail du fondateur Pierre Lemieux et de son équipe.

Pour célébrer cette nouvelle étape, Ecorad organise une journée portes ouvertes le samedi 1er juin de 10 h à 16 h, au 21, rue Henri-Gamache à Saint-Jean-Port-Joli.

Le public est invité à découvrir le processus de restauration, depuis l'arrivée des radiateurs obsolètes jusqu'à leur électrification finale. Cette journée sera animée par le personnel, offrant une immersion totale dans l'univers d'Ecorad.

Source : Ecorad



le Blogue Citoyen du Bas-du-Fleuve avec Éliane Vincent



Il est parti, JP

Il chantait « Un Pepsi pour mon ami JC, dans un calice en papier ». Il chantait *God is an American*. Il me demandait ce que ça pouvait ben me faire qu'il ne vive pas la même vie que son père. Et je comprenais que chacun peut décider pour lui-même du regard qu'il pose sur sa vie.

Il chantait la mort d'un grand cerf au fond des bois, et ça sentait l'épinette dans le coin du sous-sol où tournaient les disques de mon jeune adulte de père, grand fan de Brassens, de Brel, et de ce jeune Ferland qui les imitait alors de son mieux. Moi, je les faisais tourner jusqu'à connaître les chansons par cœur, le cul dans les framboisiers et la fleur de macadam débarquant dans ma tête, me prenant par la main pour le reste de mes vies.

Je grandissais, et il me chantait la musique, son amour de musique. Il savait me traiter de pissou quand c'était nécessaire, pour ensuite me faire la plus belle déclaration d'amour du monde... mais écoute pas ça.

J'ai même chanté avec lui, un jour. J'étais dans la salle, il demandait une voix pour un duo. Mes voisins de siège — ah! la famille — m'ont tiré la timidité hors de l'allée, et je suis montée chanter à la face du monde que JP et moi, on était mon amour ma maîtresse de la tête aux fesses. Je ne lui ai jamais dit, mais à cause de lui et de ses yeux bruns pour le jour, verts pour l'amour, j'ai eu droit à une scène de jalousie mémorable à la fin du spectacle! Il était redoutable, le charmeur JP... et mon amoureux le savait bien.

Une histoire de famille

Dans ma famille, Ferland était de tous les partys, et il y en avait souvent. La cuisine pleine de guitares de la rue De Normanville, celle de la rue Iberville, celle de la rue Fullum, et tant d'autres avant et après ont refusé de s'assagir. Le maudit blues surgissait toujours au coin de la table, et on sautait allègrement les ponts, les murs et les hauts bords jusqu'à ben tard.

Il nous a aidés souvent, quand on passait un mauvais moment, pour aller un peu plus haut, ou un peu plus loin. Ses mots et sa musique ont inspiré une cousine qui a compris que le bout du monde était à portée de soi, qui a laissé les portes s'ouvrir et les oiseaux s'envoler.

Ferland a été une trame pour nos inspirations, un fond sonore pour nos films de famille, une référence pour nos audaces.

Il est parti, JP, voir s'il y avait toujours de la brume dans sa galaxie. Il a fait ça discrètement, je trouve, compte tenu du rôle immense qu'il a joué dans l'affirmation de notre culture, dans son avènement à la modernité. Encore aujourd'hui, le mythique album *Jaune* épate les plus jeunes, ceux qui découvrent, jamais trop tard, que le français est franchement *groovy* quand on sait y faire.

Par les heures à écouter, par les soirées à chanter, par les grands soirs à rêver, Jean-Pierre Ferland fait partie de moi. Paraît qu'on va lui faire des funérailles nationales. C'est bien, il les mérite. Mais je tenais quand même à lui offrir ces petites funérailles locales, entre nous, pour se rappeler qu'au risque de se tromper de bateau, de pays ou de port, il vaut mieux mourir sa vie que de vivre sa mort.

Merci m'sieur Ferland, d'avoir mis vos mots derrière ma plume. Les lecteurs exégètes de votre œuvre auront reconnu quelques titres ou quelques vers. Ils sont sortis tout seuls, dès que j'ai tenté d'écrire de vous. Seul le Petit Roi est resté derrière, heureux de laisser la place à quelques autres moins connus, pour une fois.



Illustration : Éliane Vincent



Pelletier T.V.
VENTE & RÉPARATION

Nous avons le regret de vous informer que notre magasin **Pelletier T.V. fermera définitivement ses portes** le 31 mai 2024.

Nous tenons à vous remercier pour votre soutien, vos encouragements et votre fidélité au cours de ces trente-cinq dernières années.

Cordialement,
Daniel Pelletier et Renée Ouellet,
propriétaires

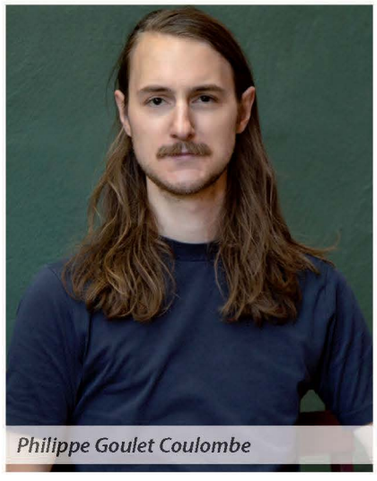
1223H2224

Une activité pour aider les étudiants

La Fondation du Cégep de La Pocatière tient à informer la population qu'il reste encore des billets pour assister au coquetel dînatoire « Ensemble, réalisons des rêves! » qui se tiendra à l'Hôtel L'Oiselière de Montmagny le jeudi 6 juin.

Organisée par la Fondation du Cégep de La Pocatière, cette activité-bénéfice a pour but d'amasser des fonds qui serviront à aider les étudiants dans le besoin, afin que leur rêve de décrocher un diplôme d'études collégiales se fasse dans les meilleures conditions possibles.

Au cours de cette soirée, la Fondation procèdera à l'annonce d'un partenaire majeur pour qui les jeunes sont une priorité et qui contribue, à sa façon, à leur réussite éducative. De plus, les invités auront le plaisir de déguster les produits du Domaine RITT de Cap-Saint-Ignace, qui a accepté d'offrir le premier verre de la soirée. La Fondation le remercie pour sa participation au coquetel dînatoire.



Philippe Goulet Coulombe

Au chapitre des nouveautés, la Fondation recevra, pour un mini talk-show, un ancien étudiant du Centre d'études collégiales de Montmagny, Philippe Goulet Coulombe, PhD. « L'enseignement de proximité du Centre d'études collégiales de Montmagny a éveillé mon intérêt pour les questions de société qui ont pavé la voie de mes études universitaires, et qui sous-tendent aujourd'hui ma carrière de professeur-chercheur. Je suis ravi de participer à cet événement qui contribue à offrir les mêmes opportunités transformatrices à la génération suivante, » dit-il.

Encan silencieux de paniers de produits de première nécessité et prix de présences seront aussi au programme de cette soirée bénéfice dont le menu a été concocté par le chef cuisinier Serge Pelletier du restaurant La Couvée. L'organisation vous invite à participer nombreux à cette activité, où tout l'argent amassé retournera aux étudiants dans le besoin. Les billets sont en vente au coût de 125 $, et donnent droit à un reçu fiscal de 60 $.

Source: Fondation du Cégep de La Pocatière.

Première place pour un étudiant-chercheur du Cégep de La Pocatière

Pour une deuxième année consécutive, un étudiant-chercheur du Cégep de La Pocatière qui participe au profil Recherche-études a remporté un prix lors du colloque annuel de l'Association pour la recherche au collégial (ARC).

Maïkan Bruel-Pilon, étudiant-chercheur finissant en Techniques de bioécologie, a remporté la première place lors de l'étape finale des Prix étudiants de l'ARC présenté récemment à l'Université d'Ottawa.

Il a réalisé une présentation orale de son projet « Étude de l'effet du biochar sur la production de mycomatériaux », réalisé en collaboration avec Biopterre, l'un des trois centres collégiaux de transfert de technologie du Cégep de La Pocatière. L'étudiant a séduit l'auditoire par sa capacité de vulgarisation ainsi que la maîtrise de son sujet.

Pour sa première place, M. Bruel-Pilon a reçu une bourse de 1500 $ offerte par COOPSCO. En plus d'avoir participé au profil Recherche-études pendant ses études en Techniques de bioécologie, il est également un étudiant-athlète de l'équipe de football des Gaulois.

Source : Cégep de La Pocatière



Maïkan Bruel-Pilon.

7 721 592 $*
pour nos membres et les communautés du KRTB



La ristourne, c'est votre part du gâteau

Détails et conditions à
desjardins.com/ristourne

6003H2224

Desjardins

* Le montant de la ristourne individuelle provient des excédents de l'année financière 2023 et est déterminé, au Québec, sur décision de l'assemblée générale de chacune des caisses et, en Ontario, par le conseil d'administration de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union inc. Pour plus de détails, consultez desjardins.com/ristourne ou adressez-vous à votre caisse.

La piètre connaissance historique de nos élites

Je suis personnellement un passionné d'Histoire. Je ne sais pas pourquoi, mais l'Histoire avec un grand H me fascine. J'aime savoir d'où l'on vient, ce qui me permet de mieux connaître le présent, et finalement de savoir davantage où l'on va. Par contre, cette passion n'est visiblement pas partagée par tous, si on se fie au Service des communications de Desjardins. En effet, pour souligner que leurs bureaux étaient fermés le 20 mai en raison de la Journée nationale des patriotes, Desjardins a apposé des affiches avec, au centre, le drapeau canadien… Eh oui!

JOSÉ SOUCY

Plusieurs croyaient au canular puisque, avouons-le, ces derniers sont devenus une plaie sur les réseaux sociaux, car on ne sait désormais plus démêler le vrai du faux. Mais, à ma plus grande surprise, c'était bel et bien réel.

Évidemment, cette bourde en a outré plusieurs, dont une profusion de nationalistes voyant dans ce faux pas un affront direct aux nombreux sacrifices des Patriotes, lors de cette rébellion ayant eu lieu en 1837-1838. Rappelons qu'au Québec, la Journée nationale des patriotes est célébrée depuis l'année 2003, afin de souligner la lutte des Patriotes et leurs revendications pour l'établissement d'un gouvernement démocratique, et par la suite indépendant. Cette fête a par ailleurs été instituée le même jour férié que la fête de la Reine, célébrée dans le reste du Canada.

Plusieurs batailles ont eu lieu lors de ces événements ayant conduit à la défaite des Patriotes dirigés par Louis-Joseph Papineau, ce qui provoqua ensuite l'avènement de l'Acte d'Union de 1840, entre le Haut et le Bas-Canada, et ce, à la suite du Rapport Durham.

Soulignons à grands traits ici que l'objectif de Lord Durham était l'assimilation des Canadiens français, « un peuple sans littérature et sans histoire », comme il le prétendait, ce qui permettra d'asseoir la domination de la majorité anglophone du Haut-Canada. Aujourd'hui, le Québec à majorité française ne représente plus que 22 % du poids politique du Canada…

Les carriéristes et arrivistes au pouvoir?

Que s'est-il passé au juste pour qu'une telle méconnaissance historique frappe le Service des communications de Desjardins? En même temps, sommes-nous réellement surpris? J'ai terminé mon secondaire en 1999. Dix ans plus tard, j'ai eu l'occasion de croiser un de mes anciens enseignants, ainsi qu'un de mes amis d'enfance devenu professeur de philosophie au cégep. Leur constat respectif était sans équivoque; les jeunes ne possédaient plus de culture générale.

Qu'on me comprenne bien, je ne demande pas ici une fine connaissance de l'histoire du Québec dans ses moindres détails, mais bien d'un minimum. Comme le dit le dicton québécois, ça ne prend pas la tête à Papineau pour comprendre que tu ne peux pas souligner la Journée nationale des patriotes en exhibant l'Unifolié…

Toutefois, bien qu'il s'agisse d'une bourde de Desjardins, il ne faut pas oublier non plus que Yaroslav Hunka, un ancien nazi ukrainien, a été ovationné à tout rompre par l'entièreté des élus et des sénateurs du Parlement canadien lorsqu'au mois de septembre dernier, l'ex-président de la Chambre des communes Anthony Rota l'a invité personnellement dans les tribunes lors de la visite du président ukrainien Volodymyr Zelensky.

Il s'avère que pendant le second conflit mondial, l'homme était membre de la 14e division de la Waffen-SS, créée par le régime nazi. L'affaire était passée inaperçue, jusqu'à ce que des organisations juives sonnent l'alarme.

Cette malencontreuse situation veut explicitement dire que les députés présents à la Chambre des communes n'ont même pas réalisé la bourde monumentale du président de la Chambre des communes… Oui, 338 élus qui ont, pour les mauvaises raisons, littéralement brillé à la face du monde par leur méconnaissance de l'histoire — une histoire pourtant pas si lointaine.

Avouons que le Canada a eu l'air un tantinet fou lors de cette journée qui marquera à tout jamais les annales de l'histoire du parlementarisme canadien… N'est-ce pas de Gaulle qui disait : « La véritable école du Commandement est la culture générale »?

Le constat

La question mérite quand même d'être posée : cette bévue du Mouvement Desjardins est-elle synonyme d'une continuation naturelle de l'assimilation des Canadiens français (Québécois) proposée par Lord Durham, ou bien est-elle uniquement symptomatique d'un effondrement du niveau scolaire de la société québécoise?

À mon sens, je pense qu'il y a des deux. J'ajouterais toutefois ceci : l'individualisme promu dans les 25 dernières années au détriment du collectif, avec l'augmentation fulgurante de l'insignifiance, notamment à la télévision, et désormais sur les réseaux sociaux — où nos valeurs traditionnelles sont en grande partie disparues pour n'y retrouver finalement qu'une forme de néoculture mondialiste et multiculturaliste axée sur une certaine dégradation des mœurs — n'a sûrement pas contribué à l'élévation de la société.

Je ne dis pas ici de retourner massivement dans les églises, mais je pense que collectivement, à la lumière des derniers événements et de la situation qui prévaut en Occident — ce qui inclut bien évidemment le Québec —, il serait peut-être temps de donner un bon coup de barre avant que l'édifice ne s'effondre. La force d'une nation est à mon sens proportionnelle à la participation volontaire de chaque individu à son édification. Au rythme où vont les choses, si on continue à déraper avec le « je, me, moi » au détriment du collectif, nous assisterons de plus en plus à ce type de situation, où le nivelage vers le bas est malheureusement devenu la norme.

Comme le disait l'écrivain et dramaturge autrichien Peter Handke : « Quand une nation perd ses conteurs, elle perd ses enfants ». Ne pas connaître l'Histoire, c'est à mon sens s'oublier, ce qui permet inéluctablement aux affres du passé de se répéter.

Collision mortelle à Saint-Roch

Une collision entre un 53 pieds et un camion atténuateur d'impact a eu lieu le mardi 21 mai vers 12 h 30 sur l'autoroute 20 Est à la hauteur de Saint-Roch-des-Aulnaies.

Selon le Service des communications de la Sûreté du Québec, contacté par *Le Placoteux,* le conducteur du camion-remorque, un homme de 34 ans, s'en tire avec des blessures jugées mineures, tandis que le conducteur de l'autre véhicule impliqué, un homme de 54 ans, a été conduit d'urgence au centre hospitalier où son décès a été constaté un peu plus tard dans la soirée. Les pompiers locaux ont dû aussi intervenir, puisque le camion-remorque a pris feu.

Le trafic a aussi été dévié vers la route 132 à Saint-Jean-Port-Joli en raison de l'accident, provoquant au passage un bouchon de circulation s'étendant sur quelques kilomètres. On ne connaît pas pour l'instant les circonstances de l'accident, mais un agent reconstitutionniste en collision de la Sûreté du Québec a été dépêché sur les lieux. La CNESST est également impliquée dans l'enquête, puisque l'accident est survenu dans le cadre de travaux à cet endroit.



Le chauffeur du camion-remorque s'en est tiré avec des blessures mineures. Photo : André Caron

La chronique *Placotons* propose des textes d'opinion rédigés par les journalistes du *Placoteux*, et destinés à susciter la réflexion. Ils reflètent le point de vue de leur auteur, et pas nécessairement celui du journal. N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires, car c'est de la discussion que jaillit la lumière.



L'ISLET-SUR-MER

Du monde à la messe!

Les établissements patrimoniaux de L'Islet peuvent compter sur des gens dévoués pour assurer leur survie. Ainsi, le concert de Gregory Charles, organisé récemment, a connu un grand succès, permettant d'amasser de l'argent visant à conserver l'église Notre-Dame-de-Bonsecours.

MARC LAROUCHE

Ces 12 dernières années, les travaux divers réalisés à l'église ont coûté plus de 1,2 million $. « Oui, il existe des subventions relatives au patrimoine religieux, mais il y a un autre 35 % que nous devons trouver. Nous sommes heureux que la population participe en grand nombre à nos activités, et contribue ainsi à conserver ces bâtiments », précise l'organisateur, Lionel Cormier. « De moins de moins de gens vont à l'église, alors il faut trouver un moyen de sauvegarder ces joyaux. » Classée monument national, l'église Notre-Dame-de-Bonsecours de L'Islet-sur-Mer est l'une des plus anciennes au Québec.

Très généreux, l'artiste, armé de son seul clavier, a offert une performance à la hauteur de sa réputation dans une salle comble. Les spectateurs ont pu y participer, en choisissant une lettre de l'alphabet à partir de laquelle l'artiste jouait une chanson dont le titre commençait par cette lettre. Impressionnant.

Plus de 80 personnes, détentrices d'un billet VIP, se sont présentées au cocktail d'après spectacle, et pendant plus d'une heure trente ont pu jaser avec Gregory, et obtenir autographes et égoportraits avec lui. Grâce à la contribution du président d'honneur, Mathieu Rivest, député de Côte-du-Sud, plus de 11 500 $ ont été récoltés, ce qui représente un bénéfice net de 18 % supérieur à l'an dernier. Musicien accompli, Mathieu Rivest a même poussé la note à la trompette avec Gregory Charles.

Après une première expérience positive avec Marc Hervieux l'an dernier, et avec Gregory Charles cette année, ce sera au tour de Nathalie Choquette d'ajouter sa majestueuse voix aux spectacles-bénéfice présentés dans cette église. Sa prestation aura lieu le 8 mai 2025.



Musicien accompli, le député Mathieu Rivest a poussé la note avec Grégory Charles.

Expositions estivales au Centre d'art de Kamouraska

Une coproduction multimédia et deux expositions multidisciplinaires s'installent tout l'été au Centre d'art de Kamouraska. Les festivités entourant le lancement de cette programmation estivale se tiendront le vendredi 14 juin à compter de 17 h.

Pour commémorer le 350e anniversaire de la fondation de la Seigneurie de Kamouraska, cette création revisite le célèbre roman *Kamouraska* d'Anne Hébert, dont la codirectrice Véronique Drouin signe l'adaptation. La comédienne Ève Landry et l'artiste sonore Antoine Létourneau-Berger collaborent à la réalisation.

Expositions

Cette année, deux expositions originales seront présentées. D'abord, *Anthologie de la marche – la suite* de Geneviève Baril (Champlain), une exposition immersive, mouvante et multisensorielle. Le public sera invité à contribuer à cette installation constituée de grands cadres blancs, de végétaux et de fleurs sauvages cueillis au gré de déambulations sur le territoire.

Puis, *Autre/Fois* est un corpus inédit de Patrick Bérubé (Montréal), une recherche expérimentale sur les moulins et l'agriculture au Kamouraska. Patrick travaille entre autres avec des matériaux en mycélium, conçus avec la structure racinaire des champignons.

Source : Centre d'art de Kamouraska

Mérite jeunesse de projektion

Nous sommes fiers de reconnaître le MÉRITE de jeunes adultes ayant eu recours à l'un ou l'autre de nos services.
Chacun.e à sa façon a su se démarquer par ses efforts, par son engagement dans sa démarche et par sa persévérance.

Akosiwa Edwige Samati-Ahlongah



Le parcours des étudiants internationaux en est un de combattant. Être loin de ses proches, s'adapter à une nouvelle culture, découvrir un nouvel environnement pédagogique, créer de nouveaux liens, faire face au froid et parfois aux préjugés, tout en gérant la vie en appartement, le travail et les études. Edwige a affronté tout cela et plus encore avec persévérance, force et courage. Elle a toujours fait preuve d'une volonté hors pair pour mener à bien son projet. Qui peut affirmer avoir marché 2 heures entre La Pocatière et Saint-Pacôme pour se rendre à son premier quart de travail? Edwige! En plus, elle affronte tous ses défis avec dynamisme et sourire. Sa participation aux activités de Projektion est toujours un apport très positif. Elle est une superbe ambassadrice, reconnaissante, qui parle de nos services autour d'elle. Edwige, c'est une grande richesse de t'avoir parmi nous au Kamouraska! Cette reconnaissance, tu la mérites grandement. Félicitations!

Caroline Desgagnés, intervenante

Gora Syll



Étudiant sénégalais arrivé l'été passé à La Pocatière, Gora s'est rapidement démarqué par sa curiosité et son sens de l'adaptation. Dès sa première semaine, il a franchi le seuil de Projektion pour se renseigner sur son nouvel environnement ainsi que sur la culture québécoise. Proactif sur les réseaux sociaux et en personne, Gora a décroché un emploi peu de temps après. Il parvient aujourd'hui à équilibrer travail et études, trouvant même le temps de s'initier à de nouvelles activités, comme les quilles ou le patin à glace pour lequel il a des habiletés innées : encore cette question d'équilibre! Bravo, Gora, pour ta détermination et ton ouverture, tu es un modèle inspirant!

Kamila Klich, intervenante

0991H2224

Avec la participation financière de : Québec

projektion CARREFOUR jeunesse • emploi

Pour connaître l'ensemble de nos services, communiquez avec nous!
Saint-Pascal : 580C, rue Côté - 418 492-9127
La Pocatière : 212, 4e Avenue - 418 371-1377
info@projektion16-35.ca



Kamila Klich
intervenante
kklich@projektion16-35.ca

Caroline Desgagnés
intervenante
cdesgagnes@projektion16-35.ca



Le VOLET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ offre des services d'accueil, d'évaluation des besoins, de suivi et de référencement à tous les jeunes, et ce, peu importe leurs besoins.

Un dernier café scientifique sur la planification des soins de santé

Le dernier café scientifique d'une série de quatre, abordant la thématique de la planification préalable des soins en milieu rural, a eu lieu le 19 avril dernier à Saint-Pamphile. L'objectif principal était de sensibiliser les personnes aînées vivant en milieu rural à l'importance et à la complexité de la planification préalable des soins.

Des cafés scientifiques, rappelons-le, sont des évènements ouverts à tous réunissant des chercheurs, des personnes ayant un vécu expérientiel, et des gens du public au tour d'un thème prioritaire.

Cette série de cafés scientifiques a été organisée conjointement par les comités des usagers du CISSS de Chaudière-Appalaches, Ariane Plaisance chercheuse postdoctorale à la Chaire interdisciplinaire sur la santé et les services sociaux pour les populations rurales de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), et des organismes locaux ayant une mission en lien avec les personnes aînées.

Planifier les soins

La planification préalable des soins est l'un des moyens de préparer sa fin de vie et celles des proches. La planification comprend de s'informer sur les interventions de maintien des fonctions vitales, de discuter de ses valeurs et préférences, et de documenter ses choix en utilisant divers moyens (mandat de protection, formulaire de niveau de soins, directives médicales anticipées).

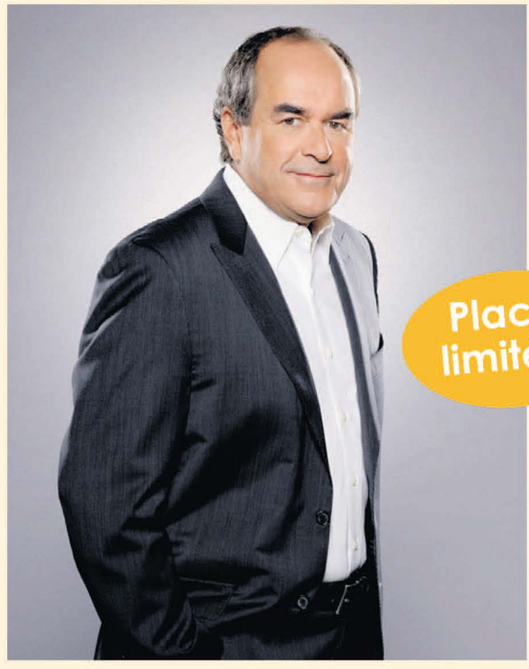
Les rencontres se déroulaient en trois parties. Dans la première, les résultats d'une recherche doctorale sur la planification préalable des soins réalisée dans Chaudière-Appalaches étaient présentés.

Dans un deuxième temps, des personnes proches aidantes ayant un vécu expérientiel en lien avec la planification préalable des soins offraient un témoignage. Durant la troisième partie, un expert sur un thème connexe (ex : soins palliatifs et de fin de vie, l'accompagnement des proches de personnes en fin de vie) partageait ses connaissances et discutait avec le public. De plus, le public était invité à poser des questions.

Source : Gabrielle Brisebois



CONFÉRENCE-BÉNÉFICE



du journaliste émérite

Jean-François Lépine

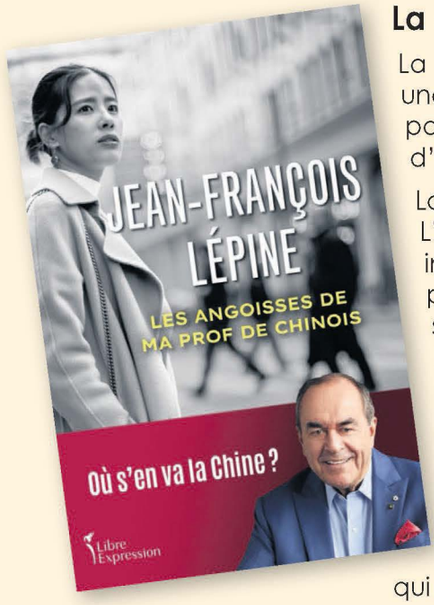
Places limitées

Vendredi 7 juin 2024 à 19 h

au 67, avenue Morel à Kamouraska

Coût : 55 $

Périodes de questions et de signatures prévues



La décennie dangereuse

La Russie poursuit son invasion en Ukraine, Israël mène une guerre sans merci contre le Hamas dans un territoire palestinien surpeuplé, la Chine menace toujours d'envahir Taiwan.

La démocratie subit des revers partout dans le monde. L'intelligence artificielle menace la protection des droits individuels. Les riches sont de plus en plus riches, et la pauvreté s'accroit. Les organisations internationales sont impuissantes. Même l'environnement dans lequel nous vivons donne de plus en plus de signes de détérioration irréversible.

Analyste international, spécialiste de la géopolitique mondiale, auteur d'un nouveau livre sur la Chine et les Chinois, Jean-François Lépine présente sa vision de notre monde en 2024. Des signaux d'alarme qui devraient nous inquiéter, mais aussi des solutions qui sont à notre portée. Pourvu qu'on agisse. Un défi de gouvernance pour nos leaders.

Le livre sera en vente le soir de la conférence.

Procurez-vous des billets en communiquant avec le Musée par téléphone ou par courriel.

MUSÉE RÉGIONAL DE KAMOURASKA

418 492-9783
museekam@videotron.ca

1894H2224



Avis de décès

Simone Laforest St-Pierre (1923-2024)

Saint-André

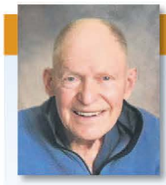
À la Maison Desjardins de soins palliatifs du KRTB de Rivière-du-Loup, le 18 février 2024, est décédée à l'âge de 100 ans et 5 mois Mme Simone Laforest, épouse de feu M. Anatole St-Pierre; fille de feu Mme Mary Quinn et de feu M. Georges Laforest. Elle demeurait à Saint-André-de-Kamouraska.

Un service religieux aura lieu le samedi 1er juin 2024 à 10 h 30, en l'église de Saint-André, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil son fils, Jacques (feu Pauline Lapierre); ses petits-enfants : Alexandre, Émilie. Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Laforest et St-Pierre ainsi que ses amis(es).

La direction des funérailles a été confiée à la

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Clément Bélanger (1931-2024)

Saint-Alexandre-de-Kamouraska

Au Centre d'hébergement Villa Maria de Saint-Alexandre, le 30 avril 2024, est décédé à l'âge de 92 ans et 7 mois M. Clément Bélanger; fils de feu Mme Marie Chénard et de feu M. Alphonse Bélanger. Il demeurait à Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 680, rue Principale, Saint-Alexandre, le samedi 1er juin 2024 dès 9 h. Le service religieux sera célébré le jour même à 10 h 30, en l'église de Saint-Alexandre et de là au cimetière paroissial.

Il était le frère de : feu Paul-Émile, feu Jean-Marie, feu Jean-François (Rachel Boucher), feu Georges-Albert, feu Monique (feu Grégoire Bérubé), feu Jeannine (feu Jean-Claude Vincent), feu Gisèle (feu Lionel Dionne), feu Richard (feu Ghyslaine Parent), Denise (Nil Brochu). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis(es).

Des remerciements sont adressés au personnel de la Résidence Desjardins de Saint-André ainsi qu'au personnel du Centre d'hébergement Villa Maria.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, 235, av. Saint-Jérôme, bureau 301, Matane (Québec) G4W 3A7.

La direction des funérailles a été confiée à la

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Hélène Bélanger Lévesque (1924-2024)

Mont-Carmel

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 14 mai 2024, est décédée à l'âge de 99 ans et 10 mois Mme Hélène Bélanger, épouse de feu M. Robert Lévesque; fille de feu Mme Alice Lebel et de feu M. Benjamin Bélanger. Elle demeurait autrefois à Mont-Carmel, native de Saint-Pacôme, Kamouraska.

Les membres de la famille recevront les condoléances à la Maison funéraire Viateur Gallant, 96, rue Notre-Dame, Mont-Carmel, le vendredi 31 mai 2024 dès 9 h. Le service religieux sera célébré le jour même à 11 h, en l'église de Mont-Carmel et de là au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Judith (André Lavoie) et Colin; son petit-fils, Gabriel (Émilie Fillion); son arrière-petit-fils, Jules. Elle était la sœur de : feu Rita (feu Roland Boucher), feu Françoise (feu Roger Boucher), feu Irène (feu Louis-Georges Lavoie), feu Philippe (feu Marie-Marthe Dionne), feu Annette (feu Maurice Lévesque). Sont aussi attristés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Bélanger et Lévesque ainsi que ses amis(es).

Des remerciements sont adressés au Dr Mario Lebel, au personnel de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima et tout particulièrement, au personnel du Phare-Espace santé de la Résidence des Bâtisseurs de La Pocatière pour leurs bons soins prodigués.

La direction des funérailles a été confiée à la

Maison funéraire Viateur Gallant
Filiale de la Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Messe anniversaire

Lucile Lavoie (1933-2023)

« Chère maman, un an s'est écoulé depuis ton départ. Ton souvenir sera à tout jamais gravé dans nos cœurs. Tu nous manques beaucoup. De là-haut, aide-nous à poursuivre notre chemin. »

Pour toi que nous avons tant aimée, et aimerons toujours, et pour honorer ta mémoire, une messe anniversaire sera célébrée en l'église de Saint-Bruno-de-Kamouraska, le dimanche 2 juin 2024 à 11 h.

Parents et amis sont invités à se joindre à la famille pour cette célébration. Nous remercions tous ceux qui s'uniront à nous par leur présence, leur pensée ou leur prière.

Ses enfants : Jocelyn, Daniel, Lisette, Jasmine, Claudine, Josée, Robert et les membres de leur famille.



Avis de décès

Jean-Marie Potvin (1958-2023)

Saint-Pascal

À Port-Cartier, le 23 novembre 2023, est décédé à l'âge de 65 ans M. Jean-Marie Potvin, conjoint de Mme Dominique Girard; fils de feu Mme Marie-Ange Dubé et de feu M. Alphonse Potvin. Il demeurait à Port-Cartier, natif de Saint-Pascal, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence Funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 1er juin 2024 dès 12 h 30. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h 30, au salon de Saint-Pascal, suivie de l'inhumation au cimetière paroissial. Un service religieux a été célébré le 16 décembre 2023 en l'église Marie-Immaculée de Sept-Îles.

Il laisse dans le deuil sa conjointe, Dominique Girard; ses enfants : Julie (Onkabetse Tshephe), Mélanie (Claudie Desrosiers-Pineault), Geneviève (Éric Chassé), François (Naomi Rowsell) et leur mère, Christiane Filion ainsi que Noémie, Tommy (Brielle Boudrias-Maurice) et leur mère, Manon Bouchard; ses petites-filles : Maely, Charlotte, Léa-Rose, Amélia, Maya, Zoé et Alexia, ses petits-fils : Elliot, Émile, Jacob et Maxime ainsi que son beau-père, Rock Girard (Céline Chicoine); sa belle-mère, Dyanne Cyr (Lucien Landry); ses sœurs : Claire (Yvon Beaulieu) et Louise (Camil Loignon); ses frères : René (Lyne Richard) et Alain (Edith Morin); sa belle-sœur, Sammie (Tommy Boudreau); ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis(es).

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Maison de la famille du Kamouraska, 580, rue Côté, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0.

La direction des funérailles a été confiée à la

Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

Jeannine Mignault Plourde (1929-2024)

Mont-Carmel

À la Maison des aînés et alternative de Saint-Étienne-de-Lauzon, le 7 mai 2024, est décédée à l'âge de 94 ans et 4 mois Mme Jeannine Mignault, épouse de feu M. Omer A. Plourde; fille de feu Mme Josephine Deschênes et de feu M. Léon Mignault. Elle demeurait à Mont-Carmel, Kamouraska.

Les membres de la famille recevront les condoléances à la Maison funéraire Viateur Gallant, 96, rue Notre-Dame, Mont-Carmel, le samedi 1er juin 2024 dès 10 h. Le service religieux sera célébré le jour même à 14 h, en l'église de Mont-Carmel et de là au crématorium. L'inhumation aura lieu à une date ultérieur au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Joanne (Richard Gendron), Gilles (Manon Drapeau), Marie, Martin (Paola Mara); ses petits-enfants : Pierre-Philippe (Catherine Pouliot), William (Anne-Julie Bérubé), Frédérik, Martine (Stéphane Labelle), Pierre-Gilles (Sylvie Plourde), Elliot; ses arrière-petits-enfants : Audrey-Anne, Marianne, Anaïs, Yan-Olivier, William, Félix-Antoine, Émilie, Benjamin. Elle était la sœur de : feu Ludger, feu Thérèse, feu Claude (feu Marie Lajoie), Laurette (feu Richard Plourde); la belle-sœur de : feu Roland (feu Renée Soucy), feu Annette (feu Benoit Lacroix), Lucille (feu Marc-André Tardif), Rita (feu Robert Desrosiers), Jean-Michel (Rachel Saint-Pierre), Chantal. Sont aussi attristés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis(es).

Des remerciements sont adressés au personnel de la Maison des aînés et alternative pour leur bienveillance envers notre maman.

La direction des funérailles a été confiée à la

Maison funéraire Viateur Gallant
Filiale de la Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Messe anniversaire



Jeannine Dionne (1 an)
Lucien Caron (5 ans)

Saint-Philippe-de-Néri

« Chère Maman Jeannine Dionne, il y a un an tu nous quittais le 28 mars 2023. Cher Papa Lucien Caron, tu es décédé il y a maintenant 5 ans, le 6 janvier 2019.

Nous avons plein de souvenirs de vous deux à jamais gravés dans nos cœurs. »

C'est donc à votre mémoire que sera célébrée une messe anniversaire en l'église de Saint-Philippe de Néri, ce dimanche 2 juin 2024 à 9 h 30.

Merci aux parents et amis qui se joindront aux enfants pour cette cérémonie.



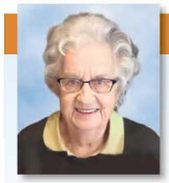
Remerciements de sympathie

Bertrand Hudon

Saint-Pascal

À la suite du décès de M. Bertrand Hudon, survenu le 13 avril 2024, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sincères remerciements et conservons toujours un souvenir ému de la sympathie que vous nous avez témoignée.

Son épouse, Monique Michaud; ses enfants : Johanne, Michel (Martine Dubé), Valérie (Guy Bérubé); ses petits-enfants.



Avis de décès

Cécile Roussel (1933-2024)

La Pocatière

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 11 mai 2024, est décédée à l'âge de 91 ans et 3 mois, Mme Cécile Roussel, fille de feu M. Télesphore Roussel et feu Mme Alvine Lebel. Elle demeurait à La Pocatière, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9e rue boul. Desrochers, La Pocatière, le samedi 1er juin 2024 de 9 h à 10 h 40. Le service religieux sera célébré ce même jour à 11 h, en la cathédrale Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de là, au crématorium. Les cendres seront déposées ultérieurement au columbarium de La Pocatière.

Elle était la compagne de feu Françoise Roy; la sœur et la belle-sœur de : feu Léonard (feu Carmelle Drapeau), feu Télesphore (Madeleine Drapeau), feu Rita (feu Régis Saint-Onge), feu Liliane (feu René Dubé), feu Béatrice (feu Aristide Vézina). Sont aussi affectés par son départ : sa proche-aidante depuis 3 ans, Mme Reina Roussel; ses nombreux neveux et nièces des familles Roussel, St-Onge, Dubé et Vézina; ses autres parents et amis.

La famille remercie les docteures Marie-Eve Fromentin et Josée Rousseau, les membres du personnel soignant de la Résidence La Croisée des Chemins de Saint-Pacôme et le personnel des services à domicile du CISSS du Bas St-Laurent, pour leur présence, leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima ou à la Fondation André-Côté de la Pocatière.

Don en ligne : www.fondationhndf.ca ou www.fondationandrecote.ca

Direction Funéraire :

Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Gérard Dionne (1938-2024)

La Pocatière

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 1er mai 2024, est décédé à l'âge de 85 ans et 4 mois, M. Gérard Dionne époux de Mme Blandine Lévesque. Fils de feu M. Arthur Dionne et feu Mme Cécile Chamberland, il demeurait à Saint-Pascal et autrefois à La Pocatière.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9e rue, La Pocatière, le dimanche 2 juin 2024, de 13 h à 14 h 55. Une cérémonie d'adieu sera célébrée ce même jour à 15 h, en la chapelle du Complexe funéraire et de là, les cendres seront déposées au columbarium.

Il laisse dans le deuil son épouse Blandine; sa fille Sandra « dit Chloé »; son gendre Philippe Brousseau; ses petits-enfants : Léonie et Edmond. Il était le frère et le beau-frère de : Thérèse (feu Garnier Thibault), feu Maurice (Élise Hudon), feu Jean-Paul (Yolande Chamard), Claude (Colette Lemieux), Georges (Denis Gauthier). De la famille Lévesque, il était le beau-frère de : feu Alexandra (feu Auguste Bélanger) feu Andréa (feu Joseph Lévesque), feu Lucie (feu Robert Lévesque), feu Fernande (feu Jules Bélanger), feu Victor (feu Monique Bélanger), feu Gustave, feu Donald, feu Norbert (Yolande Bourgelas), feu Maxime (Géraldine D'Anjou), feu Lionel (Georgette Bérubé), Félix (feu Monique Gilbert), Pierrette (Gilles Demers) et feu Daniel (Denise Landry). Sont aussi affectés par son départ : son filleul Herman Lévesque; ses autres neveux, nièces, cousins, cousines, parents et amis.

La famille tient à remercier M. Omar, ainsi que les membres du personnel soignant de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Laval ou de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Don en ligne : www.fondationhopitallaval.com ou www.fondationhndf.ca

Direction funéraire :

Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Remerciements de sympathie

Léonard Lavoie

La Pocatière

Vous avez été nombreux à nous apporter sympathie et réconfort lors du décès de M. Léonard Lavoie, survenu le 6 avril dernier.

Vous êtes venus le saluer une dernière fois; vous avez partagé notre chagrin; vous nous avez adressé des mots d'affection et de solidarité et vous nous avez apporté chaleur et soutien. Nous en avons été profondément émus et nous tenons à vous en remercier très sincèrement. Merci également pour vos marques de sympathie, soit par votre présence à la cérémonie, vos cartes de sympathie, envois de fleurs, dons, etc. Tous ces gestes nous ont grandement touchés et ont été très appréciés dans ces moments difficiles. Nous tenons à vous exprimer notre plus profonde reconnaissance et notre amitié la plus sincère.

Son épouse Mme Claire Roussel; sa fille Marie-Eve; son gendre Stéphane Michaud; son petit-fils adoré Olivier.
Les membres des familles Lavoie, Roussel et Tardif.



Avis de décès

Yvon Demers (1933-2024)

La Pocatière

À l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 16 avril 2024, est décédé à l'âge de 90 ans et 4 mois, M. Yvon Demers époux de feu Mme Nicole Morin. Fils de feu M. François-Valère Demers et feu Mme Eva Lebel, il demeurait à La Pocatière et était natif de Saint-Pacôme, Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9e rue boul. Desrochers, La Pocatière, le samedi 1er juin 2024 de 12 h à 13 h 40. Le service religieux sera célébré ce même jour à 14 h, en la cathédrale Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et sera suivi de l'inhumation au cimetière de Saint-Pacôme.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Normand (Jessika Beaulieu), Sylvie et Isabelle; ses petits-enfants : Angèle, Jack, Jimmy, Mélody. Il était le frère de : feu Frank-Armand, feu Claude (feu Thérèse Baumier), feu Andrée (André Mignault). De la famille Morin, il était le beau-frère de : feu Raymonde (Louis-André Deschênes), feu Gaston (Claudette Lavoie), Pauline (Yves Bonenfant), Denise (feu Rénald Laboissonnière), Carole et feu Fernand. Sont aussi affectés par son départ : sa filleule Annik Mignault (André Boudreau); plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines des familles Demers et Morin; ses autres parents et amis.

Un merci tout particulier au personnel soignant de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, pour son dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière. Don en ligne : www.fondationhndf.ca

Direction funéraire :

Résidence Funéraire Marius Pelletier inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Bertrand Bélanger (1942-2024)

Saint-Damase-des-Aulnaies, comté de L'Islet

À l'Hôpital de Montmagny, le 17 mai 2024 à l'âge de 81 ans est décédé monsieur Bertrand Bélanger, époux de madame Georgette Lapointe, demeurant depuis quelques années à Saint-Jean-Port-Joli. Originaire de Saint-Damase-de-L'Islet, il était le fils de feu dame Irène Gamache et de feu monsieur Zéphirin Bélanger.

Outre son épouse Georgette, il laisse dans le deuil ses enfants : Pierre (Doris Houlé), Pearl (Pierre Jean) et Philippe : ses petits-enfants : Daveen (Catherine Dionne) et son père Guy Caron; Arlie et Dylan Bélanger (leur père Pierre Jean), Jasmin et Alexis Bélanger, leur mère Catherine Gamache; son arrière-petite-fille Romy ainsi que sa sœur Lise (feu Phydime Chouinard).

Il était aussi le frère et le beau-frère de : feu Amable (feu Maryleen Lepore), feu Colette (feu Eddy Ricard), feu Jean-Guy (feu Suzanne Blier), feu Hervé (feu Rita Castonguay), feu Denis (Céline Lord), feu Pauline et feu Claude (Noëlla Pelletier);

de la famille Lapointe : feu Jocelyn (feu Micheline Jean), Luc (Paulette Lord), feu Gérardine (feu Gilbert Dionne), Ginette (Pierre Pelletier), feu Johanne (Alain Dubreuil), Daniel (Odile Gamache), Guillaume (Danielle Fournier) et Dave (Bibiane Jalbert).

Sont aussi affectés par son départ, plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines, autres parents et amis(es).

De sincères remerciements sont adressés à l'équipe du service des soins à domicile du CLSC de Saint-Jean-Port-Joli pour leur soutien, leur accompagnement et la qualité de leurs soins.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer Chaudière-Appalaches (pour la recherche), Casier postal 1, Sainte-Marie (Québec), G6E 3B4 https://www.alzheimerchap.qc.ca/ ou à la Société Canadienne du Cancer, 1040, av. Belvédère, bureau 214, Québec (Québec), G1S 3G3, http://www.cancer.ca/fr-ca

Selon son désir, une célébration en sa mémoire aura lieu dans l'intimité des membres de sa famille. Ses cendres seront par la suite déposées au cimetière paroissial de Saint-Damase.

Pour renseignements ou pour transmettre vos messages de condoléances :

Maison funéraire De la Durantaye et Fils inc.

418 598-3093, sans frais : 1 877 598-3093, courriel : info@deladurantaye.qc.ca Site Web : www.deladurantaye.qc.ca.
Maison funéraire membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



Remerciements de sympathie

Jean-Marie Paradis

La Pocatière

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de Jean-Marie, survenu le 19 avril dernier. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées.

Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Son épouse Mme Jeannine Michaud, ses enfants : Isabelle, François (Anne Rossignol), Marie-France (Sébastien Beaulieu); ses petits-enfants : Xavier (Jessy Therrien-Lapointe), Clara, Léon, Talia, Éli et Paul.

PARTENAIRE SAISON

coop MONTMAGNY CAP-SAINT-IGNACE

LES ARTS DE LA SCÈNE

PROGRAMMATION 2024-2025

Membres Privilèges : 28, 29, 30 mai
Groupes et clubs sociaux : 31 mai
Admission générale : 1er juin

418 241-5799 • adls.ca











SEPTEMBRE

SAM 14 • 20 h • EB	MARTHE LAVERDIÈRE S
SAM 21 • 20 h • EB	YVAN PEDNEAULT
JEU 26 • 20 h • PA	ANTHONY KAVANAGH R
SAM 28 • 20 h • EB	FRANCE D'AMOUR

OCTOBRE

VEN 4 • 20 h • PA	ALEXANDRE POULIN
SAM 5 • 20 h • PA	MICHEL CHARETTE R
DIM 6 • 15 h • PA	CARL MAYOTTE
MAR 8 • 9 h 30 • CC	LE THÉÂTRE DES PETITES ÂMES
VEN 11 • 20 h • EB	2FRÈRES
SAM 12 • 20 h • EB	DANIEL LEMIRE
JEU 17 • 20 h • CC	SILVI TOURIGNY R
VEN 18 • 20 h • PA	ANNIKA CHAMBERS & PAUL DESLAURIERS
SAM 19 • 20 h • EB	FABIEN CLOUTIER S
JEU 24 • 20 h • CC	LE 5 À 7 PODCAST
VEN 25 • 20 h • EB	MARIE DENISE PELLETIER
SAM 26 • 20 h • EB	LOUIS MORISSETTE

NOVEMBRE

VEN 1 • 20 h • PA	JO CORMIER S
SAM 2 • 20 h • CC	HABANA CAFÉ
DIM 3 • 15 h • EB	LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE
SAM 9 • 20 h • EB	MATT LANG
LUN 11 • 20 h • EB	FRED PELLERIN S
JEU 14 • 20 h • CC	MÉLANIE COUTURE
VEN 15 • 20 h • PA	STEVE HILL
DIM 17 • 16 h • PA	AGATHE ET ADRIEN
SAM 23 • 20 h • EB	KAÏN
DIM 24 • 15 h • EB	JOAT
JEU 28 • 20 h • CC	DAVID BEAUCAGE R
VEN 29 • 20 h • EB	CHRISTINE MORENCY S

DÉCEMBRE

DIM 1 • 14 h • EB	NICOLAS NOËL
DIM 15 • 15 h • EB	YVES LAMBERT ET SON ORCHESTRE
VEN 20 • 20 h • CC	CAROTTÉ D

JANVIER

VEN 10 • 20 h • EB	ROSALIE VAILLANCOURT
VEN 17 • 20 h • EB	PIERRE-LUC POMERLEAU S
SAM 18 • 20 h • PA	HEART OF GOLD
VEN 24 • 20 h • PA	MARIO TESSIER R
JEU 30 • 20 h • CC	ANTONI RÉMILLARD

PA : Salle Promutuel Assurance
EC : Espace citoyen
EB : Salle Edwin-Bélanger
CC : Cabaret Cogeco

S SUPPLÉMENTAIRE
R RODAGE
D DEBOUT

FÉVRIER

SAM 1 • 20 h • EB	DAN BIGRAS
VEN 7 • 20 h • EB	MAXIME LANDRY & ANNIE BLANCHARD
SAM 8 • 20 h • EB	MIKE WARD
JEU 13 • 20 h • CC	STÉPHANE FALLU R
SAM 15 • 20 h • EB	MARIO JEAN
DIM 16 • 15 h • PA	MIRADA FLAMENCA
VEN 21 • 20 h • PA	JEANNE CÔTÉ
SAM 22 • 20 h • EB	JONATHAN ROY
DIM 23 • 15 h • PA	CHRISTINE TASSAN & LES IMPOSTEURES
JEU 27 • 20 h • EB	CHRISTIAN MARC GENDRON
VEN 28 • 20 h • EB	JOSÉ GAUDET

MARS

SAM 1 • 20 h • PA	ANDRÉANNE A. MALETTE
DIM 2 • 15 h • EB	FRED PELLERIN S
MER 5 • 10 h • PA	BILL BESTIOLE
SAM 8 • 20 h • EB	MONA DE GRENOBLE
DIM 9 • 15 h • PA	WOODEN SHAPES
SAM 15 • 20 h • EB	GUILLAUME PINEAULT S
VEN 21 • 20 h • PA	BILLY TELLIER
SAM 22 • 20 h • EB	GUITAR STORY
DIM 23 • 15 h • EB	LE NŒUD
VEN 28 • 20 h • EB	MARTHE LAVERDIÈRE S
SAM 29 • 20 h • EB	SARA DUFOUR

AVRIL

VEN 4 • 20 h • EC	JAY SCØTT D
SAM 5 • 20 h • EC	THE WILD PALOMINOS & PHIL LAUZON D
JEU 10 • 20 h • CC	SAM VIGNEAULT R
VEN 11 • 20 h • PA	JONAS TOMALTY
SAM 12 • 20 h • EB	JÉRÉMY DEMAY S
DIM 13 • 15 h • EB	PÉDALO
VEN 18 • 20 h • PA	MARTIN VACHON S
DIM 20 • 15 h • EB	BALLET JÖRGEN
VEN 25 • 20 h • EB	BRIGITTE BOISJOLI
SAM 26 • 20 h • EB	MACHINE DE CIRQUE
DIM 27 • 14 h • EB	LA MAGIE DE LA CHIMIE

MAI

VEN 2 • 20 h • PA	NEEV
SAM 3 • 20 h • PA	IVAN BOIVIN-FLAMAND
DIM 4 • 15 h • EB	PATSY GALLANT
VEN 9 • 20 h • PA	SIMON DELISLE
SAM 10 • 20 h • CC	ILAM
VEN 16 • 20 h • PA	MAXIM MARTIN
SAM 17 • 20 h • EB	AGAMEMNON IN THE RING
VEN 23 • 20 h • EB	ALAIN CHOQUETTE
SAM 24 • 20 h • PA	BLUE RIDGE BAND
SAM 31 • 20 h • EB	MICHEL CHARETTE S

4560H2224

Un retour explosif pour le Kamouraska

Dans un festival offensif, les Industries Desjardins du Kamouraska n'ont pas raté leur retour dans le circuit Puribec, inscrivant un gain de 10 à 7 contre le Bérubé GM à Trois-Pistoles.

Les visiteurs ont pris les devants dès la première manche avec un simple de deux points du nouveau venu dans la région, Jérémie Maillé-Bizier. Les locaux ont donné la réplique provoquant l'égalité en fin de deuxième manche sur un double de Samuel Laforest et un simple de Raphaël Dumais, qui ont fait produire les points.

Mais le Kamouraska a ouvert la machine pour se donner une avance de 7-2 après quatre manches. Alors que le pointage était de 7 à 4, les esprits de sont échauffés à la septième manche quand le nouveau joueur vedette des Industries Desjardins William Pichette a frappé une longue balle de deux points, avant de faire un traditionnel *bat flip*.

La réaction de Pichette faisait suite à un échange de mots plus tôt dans la rencontre, alors que Marc-Antoine Michaud du Bérubé GM a touché le marbre avec son doigt après un circuit. Le joueur du Kamouraska a également imité ce geste provocateur et William Pichette a finalement été expulsé, tout comme Vincent Morais dans le camp adverse.

Plusieurs joueurs du Kamouraska ont brillé en attaque, mais Jérémie Maillé-Bizier, avec trois coups sûrs et trois points produits, ainsi que William Pichette, avec deux coups sûrs et deux points produits, sont les premiers de classe. Pour les locaux, Antoine Boucher a frappé un coup de canon de trois points. Au monticule, Antoine Bernier a récolté la victoire, tandis que l'autre vétéran Anthony Fournier a encaissé la défaite.

Source : Ligue Puribec



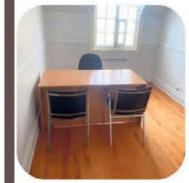
L'attaque du Bérubé GM a bien répondu dans la première partie de la saison. Photo Jean-Claude Pelletier



Espace à bureau professionnel

1650, rue de la Ferme
Sainte-Anne-de-la-Pocatière
418-856-3141

À LOUER
500 $/mois





2 Locaux
100 pi2 chacun
Chauffage électrique
Salle de rencontre disponible
Cuisine commune
Salle de bain commune

418-580-2094

yves.fournier@cdbq.net

6832H2224

OFFRE D'EMPLOI

OMH La Pocatière

PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN DES IMMEUBLES

L'Office Municipal d'Habitation de La Pocatière a pour mission de procurer aux personnes à faible revenu, des logements sociaux de qualité dans un environnement agréable et respectueux de la réalité socioéconomique des locataires. Les 4 immeubles touchés par ce poste sont situés à La Pocatière et totalisent 97 logements.

On dit de toi que tu as du tact? Un bon sens de l'humour?
Tu aimes travailler en équipe?
Tu pourrais être celui (celle) qu'on cherche!

Rôles et responsabilités du poste :

Sous la supervision de la direction, le/la préposé(e) à l'entretien des immeubles planifie et effectue les diverses tâches d'entretien préventif et correctif des équipements et des immeubles, ainsi que diverses tâches connexes. Il/elle est en relation directe avec les locataires. Il/elle devra notamment, effectuer des réparations dans leur logement, les informer du fonctionnement des équipements mis à leur disposition et inspecter les logements selon les normes de l'Office pour s'assurer de leur bon état.

- Effectuer les diverses réparations qui ne nécessitent pas une main-d'œuvre spécialisée;
- Exécuter les travaux généraux de peinture, de plâtrage et de calfeutrage;
- Réaliser divers travaux de menuiserie et de plomberie;
- Inspecter de façon régulière les systèmes de chauffage, de ventilation et d'électricité;
- Créer les bons de travail;
- Participer avec la direction à l'élaboration des demandes financières pour les travaux annuels;
- Suivre et respecter les budgets des travaux annuels à effectuer;
- Utiliser le module entretien du logiciel SIGLS et l'application mobile Cogimobile pour faire les suivis de l'entretien et des réparations des immeubles (Formation en début d'emploi.);
- Effectuer l'entretien ménager des espaces communs dans les immeubles;
- Procéder à des demandes de soumissions;
- Contacter et planifier les travaux avec différents fournisseurs;
- Fournir l'évolution des corrections sur les constats des bilans de santé des immeubles au Centre de services;
- Faire visiter les logements à louer;
- Effectuer des achats relatifs aux immeubles.

Profil recherché :

- Détenir un diplôme d'études dans un domaine lié à l'entretien général d'immeuble et posséder un minimum de 3 années d'expérience dans le domaine (certificat de qualification dans un métier, un atout);
- Aimer le service à la clientèle, capacité à s'adapter à différents types de personnes, démontrer de la patience et un grand respect;
- Capacité d'analyse, grande autonomie, et capacité d'adaptation;
- Être une personne créative et avoir la capacité de mener des projets jusqu'à la réalisation;
- Posséder une très bonne capacité d'organisation, de planification et de logistique;
- Être en mesure de gérer adéquatement les priorités et de s'adapter efficacement aux impondérables;
- Aimer travailler en équipe où les rôles de chacun se complètent;
- Facilité à maitriser un téléphone cellulaire et un ordinateur;
- Facilité à utiliser Outlook (courriels), Excel et Word;
- Possédez un véhicule approprié au poste et un permis de conduire valide.
- N'avoir aucun dossier criminel incompatible avec l'emploi.
- Avoir une bonne capacité physique et être capable de soulever des charges.

Particularité du poste :

À l'occasion, se déplacer en dehors des heures de travail pour des situations urgentes dans les immeubles (soir-nuit-fin de semaine).

Détails de l'emploi :

Lieu de travail : La Pocatière
Horaire de travail : 35 heures / semaine de base.
Durée de l'emploi : poste permanent.
Salaire et avantages : Selon échelle salariale en vigueur de 21,55$ à 24,20$ / heure selon les échelles salariales 2022. Assurance collective après 3 mois.

Autres conditions : nombreux avantages à discuter lors de l'entrevue.
Début d'emploi : dès que possible, en juin 2024.

Pour postuler :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ **au plus tard le 6 juin 2024** par courriel à **direction@ohkamest.com**. Un accusé-réception vous sera envoyé dans les 24 heures. (Si vous n'avez pas de retour, contactez-nous au numéro ci-dessous svp.)

Seules les personnes retenues seront contactées pour une entrevue.

Pour information, contactez Dominique Bard, directrice générale au 418 492-2877, option 1 (laissez un message svp).

6686H2224

Jeanne Laterreur nommée judoka d'or Avantis de l'année

Le club Judo La Pocatière tenait à son dojo, le samedi 18 mai dernier, sa 41e édition du Gala Excellence-Desjardins. Près d'une centaine de personnes ont ainsi été témoins du couronnement de Jeanne Laterreur qui devient ainsi la deuxième judokate à remporter le trophée Judoka d'or Avantis pour deux années consécutives.

JOSÉ SOUCY

Un autre judoka avant elle avait accompli cet exploit, soit Jasmin Bélanger qui, rappelons-le, est devenu champion canadien. D'autres l'ont gagné deux fois, mais pas de façon consécutive.

La jeune Laterreur de Saint-Pacôme a également remporté le trophée Premier Tech pour le titre de compétitrice de l'année U14 et plus. Elle a reçu le trophée des mains de Bernard Bélanger, fondateur et président de Premier Tech. Ce dernier a également remis le trophée du compétiteur de l'année dans les catégories U8 à U12 à Jean-Benoît Anctil de Sainte-Louise. Ces athlètes font ainsi partie de l'équipe Élite-Avantis.

D'autre part, le trophée Judoka d'argent du club Richelieu de La Pocatière a été décerné à Eugénie Anctil de Sainte-Louise par Rémi Faucher, président du club Richelieu. Cette organisation a par ailleurs conclu une entente de partenariat de trois ans avec le club de judo.

Le Trophée Judoka de bronze Structure CD à quant à lui été décerné à Clovis Dionne de La Pocatière. Structure CD a également conclu une entente de trois ans de partenariat avec le club Judo La Pocatière. D'autres catégories étaient aussi au programme puisque le jeune Antoine Dionne de La Pocatière a obtenu la médaille d'or dans la catégorie Espoir. Louis Bouchard, de Sainte-Louise, a quant à lui remporté le trophée du Progrès, tandis qu'Adèle Demers de Saint-Onésime a gagné celui de Judo technique.

Le titre de recrue de l'année est revenu à Théo Bonenfant de La Pocatière. Léonie Anctil de Sainte-Louise a obtenu le titre de la Persévérance-Desjardins qui lui a été remis par Nathalie Ouellet, représentante de la Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière. Son père, Gaston Anctil, a été quant à lui couronné Bénévole de l'année avec le trophée Louis-Garon. Enfin le trophée de la Révélation en compétition est allé à Lyanna Ouellet de Saint-Pascal.

Le club Judo La Pocatière mettait ainsi un terme à sa saison 2023-2024 par la tenue annuelle de son Gala Excellence-Desjardins. La saison reprendra en septembre, mais entretemps, le directeur technique du club Jacques Dufour assistera, le 15 juin prochain à Montréal, au Gala de Judo Québec, alors que l'olympienne Marylise Lévesque, originaire de Saint-Pacôme, sera intronisée au Temple de la renommée du judo.



Les lauréats des prix de la 41e édition du Gala Excellence-Desjardins avec divers collaborateurs. Photo : Le club judo La Pocatière

LUDO
Sauce à spaghetti • Pizzas

OFFRE D'EMPLOI

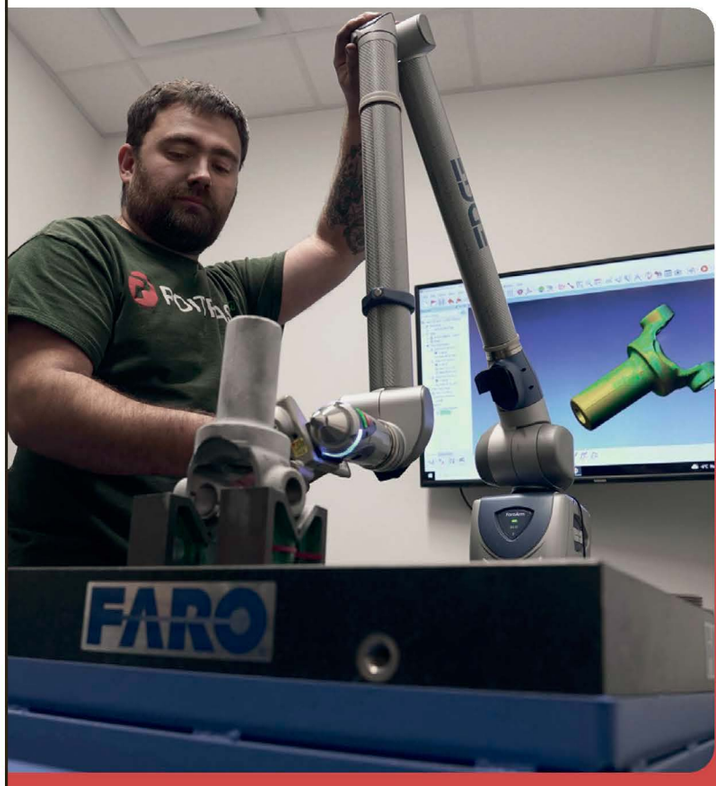
Les Aliments Ludo, entreprise de transformation alimentaire, est à la recherche de personnes dynamiques pour compléter son équipe.

Postes de JOUR, de SOIR, temps PLEIN, temps PARTIEL.
Production, emballage, etc.
Possibilité de temps supplémentaire.

Faire parvenir votre curriculum vitæ à :

Aliments Ludo
15, rue de la Fabrique, Mont-Carmel (Québec) G0L 1W0
Téléc. : 418 498-2404 • Tél. : 418 498-2945
Courriel : alimentsludo@videotron.ca

3588H2224



POITRAS

UNE ENTREPRISE

À LA FINE POINTE
DE LA TECHNOLOGIE

Nous avons une place pour toi.
Joins-toi à l'équipe !

carrieres.fonderiepoitras.com
carrieres@fonderiepoitras.com
418 247-5041 poste 223

7429H1424

Un bilan de saison positif pour l'Everest

Le directeur général ainsi qu'entraîneur-chef de L'Everest de la Côte-du-Sud savait en début d'année qu'il possédait de bons éléments afin d'être compétitif, mais il ne se doutait aucunement à ce moment que ses joueurs se rendraient à un match seulement de pouvoir lever la Coupe Napa au bout de leurs bras. C'est donc sur une note positive que Simon Labrecque a présenté aux médias locaux, le mercredi 22 mai dernier, le bilan de la dernière saison de la formation dont il a la charge.

JOSÉ SOUCY

Sans l'ombre d'un doute, l'Everest aura connu la meilleure période de son histoire depuis que la concession a vu le jour en 2018. Tout en terminant à un point du premier rang de la Ligue de hockey junior AAA du Québec, l'équipe a remporté une série pour la première fois de son histoire, tout en atteignant, aussi pour la première fois, la finale du circuit Figsby.

« Nous sommes très fiers de nos résultats collectifs, de la fiche de 32-11-5, mais également de nos unités spéciales qui se sont classées respectivement troisièmes et deuxièmes en avantage et en désavantage numérique. De plus, nous avons su nous hisser pour la première fois dans le classement hebdomadaire de la Ligue canadienne de hockey junior, ce qui n'est pas rien », a expliqué Simon Labrecque.

Un changement de culture

Simon Labrecque n'était pas satisfait de sa première année en poste, et estimait qu'il devait drastiquement changer la culture de l'équipe afin qu'elle corresponde davantage à ce qu'il recherchait. « Il fallait amener les gens à adopter notre mentalité, et ce, autant le personnel hockey que notre conseil d'administration. Nous nous considérons comme des passionnés, et nous n'hésitons pas à donner du temps pour l'organisation », a-t-il ajouté.

L'équipe a ainsi vu sa saison régulière prendre fin avec six joueurs qui ont récolté une moyenne de points par match supérieure à un. Le duo de gardiens a été l'un des plus solides dans le circuit, avec Alexandre Lauzier et Gabriel Boissonneault qui ont maintenu la forteresse de la formation sudcôtoise au cours de la campagne. De nombreux records d'équipe ont aussi été fracassés au cours des huit derniers mois. Félix Riverin a terminé avec 70 points, alors que Hébert et Lavoie ont conclu la saison avec 68 points.

« Je me dois de souligner l'apport de Thomas Bégin et de Gabriel Boissonneault, qui ont été des éléments majeurs pour notre parcours durant les séries. Bégin a terminé meilleur pointeur des séries, en plus d'être efficace sur les deux côtés de la glace. Boissonneault a amené du leadership aussi dans le vestiaire », a exprimé Labrecque.

Pour le responsable hockey de l'organisation, les prochaines semaines seront intenses puisque la Coupe Québec se déroulera à Saint-Jérôme, et que la préparation du repêchage se déroulant le 15 juin prochain prendra une large place au sein de l'équipe.

Les premiers coups de patin en vue de la prochaine saison se donneront les 3 et 4 août prochain, alors que l'équipe tiendra son précamp au Centre Bruno-Verret à Saint-Étienne-de-Lauzon. Le directeur général croit par ailleurs que son équipe sera aussi performante que l'an dernier.

« J'aimerais remercier mes six joueurs de 20 ans qui ont fait un travail incroyable pour nous. Si un jour nous gagnons un championnat avec nos 17-18-19 ans, ils pourront dire qu'ils ont fait partie de ce succès-là, et du changement de culture de l'organisation. Je remercie Elliot Lavoie, Alexis et Émile Côté, Tristan Laflamme, notre capitaine, Julien Hébert ainsi que Gabriel Boissonneault. Finalement, je ne peux passer sous le silence du travail effectué par tout le personnel hockey de l'équipe », a conclu avec enthousiasme Simon Labrecque.



Simon Labrecque, entraîneur-chef et Raphael St-Laurent, entraîneur adjoint. Photo : Yannick David

Une cinquième position pour Pier-Olivier Lizotte

L'équipe de Pier-Olivier Lizotte #18 a pris part, le 18 mai dernier, à la première course de la saison de la division Série Sportsman Unitool à l'Autodrome Chaudière de Vallée-Jonction. Malgré une température incertaine au courant de la journée, le beau temps s'est finalement pointé, et le pilote de Saint-Pacôme a réussi à terminer la course en cinquième position.

La pluie abondante a toutefois fortement chamboulé les plans de Pier-Olivier Lizotte. En effet, le tout s'est déroulé tellement rapidement à la suite des tours de chauffe que les membres de l'équipe ont manqué de temps pour faire tous les ajustements nécessaires.

Pier-Olivier est donc parti en quatrième position en qualification, mais n'a malheureusement pas su profiter des ouvertures pour avancer au classement. Sur un total de 18 pilotes, le coureur de Saint-Pacôme s'est qualifié en onzième place pour l'épreuve des 100 tours. Malgré cela, dès les premiers instants, il est monté au classement jusqu'en septième place. Au 47e tour, le numéro 18 s'est maladroitement fait accrocher, et sa voiture s'est retrouvée face au trafic, avec en plus une crevaison. L'équipe étant néanmoins en feu, elle a réussi à changer le pneu en un temps jugé record.

Lizotte est ainsi reparti en 14e place, et a fini par remonter la pente pour terminer septième. Comble de chance pour lui, en raison de deux disqualifications, Lizotte s'est finalement retrouvé en cinquième place au classement. Frédérik Ladouceur termine au premier rang, suivi de William Roberge et de Mickaël Isabelle, ainsi que de Tristan Maheu pour le quatrième rang dans ce qu'on nomme le Top 5.

AVIS PUBLIC

Ministère de la Santé et des Services sociaux

ENTRÉE EN VIGUEUR DE CERTAINES DISPOSITIONS DE LA LOI PORTANT SUR LA RÉFORME DU DROIT DE LA FAMILLE EN MATIÈRE DE FILIATION ET MODIFIANT LE CODE CIVIL EN MATIÈRE DE DROITS DE LA PERSONNALITÉ ET D'ÉTAT CIVIL

LE 8 JUIN 2024 ENTRERONT EN VIGUEUR LES DISPOSITIONS RELATIVES AU DROIT À LA CONNAISSANCE DES ORIGINES DE LA LOI.

Les principaux changements apportés par ces dispositions sont les suivants :

- les descendants au premier degré d'une personne adoptée décédée, âgés de 14 ans et plus, et les grands-parents d'origine s'ajouteront aux personnes qui peuvent obtenir des renseignements et bénéficier de services en matière de recherche des antécédents sociobiologiques et de retrouvailles;
- les refus à la communication de l'identité enregistrés par un parent d'origine pour les adoptions prononcées avant le 16 juin 2018 cesseront d'avoir effet au dix-huitième anniversaire de la personne adoptée;
- la personne adoptée, ou son descendant au premier degré si elle est décédée, pourra obtenir une copie de l'acte de naissance primitif et des jugements ayant trait à l'adoption;
- les règles en matière de retrouvailles entre les membres de la fratrie d'origine seront modifiées et le concept de concordance sera aboli.

Finalement, les règles de communication des renseignements médicaux demandés par un ou une médecin seront assouplies.

À compter du 8 juin 2024, les formulaires pour faire une demande de service en matière de recherche des antécédents sociobiologiques et de retrouvailles seront accessibles sur Québec.ca.

Pour en savoir plus sur le sujet ou pour communiquer avec les entités responsables d'offrir les services, consulter Québec.ca/ProjetdeLoi2.

Québec

4160N2224

BINGO COMMUNAUTAIRE
Rivière-Ouelle

Les bingos au profit de la fabrique de Rivière-Ouelle reprennent. Date : tous les samedis à 19h30. Lieu : Salle du Tricentenaire de Rivière-Ouelle, 111 rue de l'Église, Rivière-Ouelle G0L 2C0. Des prix d'une valeur de 2300$ sont distribués au cours de chaque soirée de bingo.

CHEVALIERS DE COLOMB
Saint-Roch-des-Aulnaies - CONSEIL 10116

DÉJEUNER. Les Chevaliers de Colomb, du Conseil 10116, vous invitent à un déjeuner le dimanche 09 juin 2024 de 12h à 13h30. Lieu : la salle communautaire de Saint-Roch-des-Aulnaies. Prix : gratuit pour les finissants du primaire; 20.00 $/adulte (il est aussi possible de commander pour emporter.) Vous êtes tous invités à venir fêter la fin d'année des finissants du primaire de : école la marée montante, école l'orée des bois et école l'étoile filante. À 13 h 30, les chevaliers de Colomb remettront un certificat et une bourse à chaque étudiant. Tirage de contributions volontaires. Pour informations : Marc-André (418 354-2330), Raymond (418 354-2869) Bernard (418 354-2820) Jean-Luc (418 354-2276)

CLUB DES 50 ANS ET PLUS
Saint-Pascal

GALA AMATEURS. Le Club des 50 ans et plus vous invite au gala amateurs folklorique avec Éric Boucher. Date : le dimanche 2 juin 2024 de 10h à 18h. Lieu : la salle municipale de Kamouraska. L'entrée est gratuite pour les participants et coûte $5.00 aux visiteurs. Un dîner au coût de $8.00 (soupe, sandwich, dessert) est offert à ceux qui le désirent. Bienvenue à tous : plaisir assuré, pour ceux qui veulent chanter, danser et s'amuser. Appelez Nicole pour information au 418-308-0563

CLUB DES AÎNÉS
Saint-Damase-de-l'islet

BRUNCH-DÉJEUNER. Le Club des Aînés de Saint-Damase-de-l'islet vous invite à un brunch-déjeuner. Date : le dimanche le 2 juin 2024 de 7h30 à 12h. Lieu : la salle municipale, 3 place de l'église. Les cartes seront en vente à l'entrée. Pour information et/ou acheter les cartes en prévente, communiquer avec Murielle Pelletier (418 598-1332)

CLUB OPTIMISTE
Saint-Pascal

L'OPTI SHOW - parodie des soirées canadiennes. Dans le cadre du 350e anniversaire de la fondation de la Seigneurie de Kamouraska, le Club optimiste de Saint-Pascal vous présente L'Opti Show, une parodie des soirées canadiennes, au profit des jeunes de notre communauté. Dates : le vendredi 31 mai 2024 à 20h et le samedi 1er juin 2024 à 14h et 20h (3 représentations au total.) Venez rire et chanter avec des personnages haut en couleur à la salle communautaire de Kamouraska. Billets disponibles au coût de 20$ (admission générale) à la Tabagie Lunik (Saint-Pascal), la pharmacie Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier (Saint-Pascal), le Jardin du Bedeau (Kamouraska), Denise Landry (418 492-6622) ou auprès d'un membre optimiste.

FABRIQUE
Sainte-Louise

La Fabrique de Sainte-Louise soulignera le départ de l'Abbé Marcel Coulombe, le dimanche 2 juin 2024 à la messe de 11h00. Lieu : dans l'église de Sainte-Louise. Le gâteau de la Reconnaissance sera offert sur place. Bienvenue à tous.

Saint-Onésime-d'Ixworth

SOUPER BBQ. Le Conseil de fabrique de Saint-Onésime vous invite à un souper BBQ de la Fête des Pères en formule « pour emporter» ou « manger sur place». Date : le samedi 15 juin 2024 de 17h à 18h30. Lieu : la salle Les Générations. Contactez vos marguilliers pour obtenir vos billets au coût de 20 $: Jean Bernier et Monique Caron (418-856-3518); Noël Chrétien (418-856-2891); Benoît Pilotto (418-856-3559). La date limite de réservation est le 9 juin 2024.

GROUPE SANTÉ-ENTRAIDE
Saint-Joseph-de-Kamouraska

DINER. Le Groupe Santé-Entraide de Saint-Joseph-de-Kamouraska, vous invite au dîner du mois de mai qui aura lieu le mercredi 29 mai 2024, à la salle Entraide/3e Âge, 139, route de l'Église. Il est nécessaire de réserver au 418 493-2742

LES ALCOOLIQUES ANONYMES
Saint-Pascal

Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418 867-3030, www.aa.org.

LES DOYENS DE SAINTE-PERPÉTUE
BINGO. Les Doyens de Sainte-Perpétue vous invitent à un Bingo qui se tiendra le mercredi 05 juin 2024 à 19h30, à la salle de l'Âge d'Or de Sainte-Perpétue, 8, rue des Bouleaux Ouest à Sainte-Perpétue. Ouverture des portes à 18h30.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON
Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES
-La Pocatière

Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite,

-Rivière-du-Loup

Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

UNITÉ DOMRÉMY & CLUB DES 50 ANS ET PLUS
Saint-Pascal

FÊTE DES PÈRES. Unité Domrémy et le Club des 50 ans et plus de Saint-Pascal, vous invitent à un souper (méchoui) dansant avec la musique de Jean Paul et Sylvie. Date : le dimanche 16 juin 2024 à 16h. Lieu : salle municipale de Kamouraska. Prix : $25. Pour information et réservation : Gisèle Chamberland (418-492-3626) ou Nicole Despatis (418-308-0563.) Bienvenue à tous.

Saint-Pascal

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 396-2024

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

0344H2224

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal :

QUE le conseil municipal a adopté le 25 mars 2024, le Règlement numéro 396-2024 décrétant l'acquisition d'un camion unité d'urgence pour le Service intermunicipal de sécurité incendie et autorisant un emprunt de 754 994 $ pour en acquitter les coûts;

Que ledit règlement a été approuvé le 8 avril 2024 par les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire;

QUE ledit règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 22 mai 2024;

QU'UNE copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Donné à Saint-Pascal, ce 23e jour de mai 2024.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

GICLEURS PIERRE PLOURDE INC
Votre partenaire de confiance contre les incendies
SPÉCIALITÉS : GICLEURS ET PLOMBERIE
98, rue Voisine, Sainte-Hélène de Kamouraska (Québec) G0L 3J0
pplourde@gicleursplourde.com
Tél. : 418 492-9889 • Téléc. : 418 492-9031 • Cell. : 418 894-2358
CMMTQ Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec • R.B.Q. : 5594-7923-01
7564H0624

ROYAL LEPAGE
KAMOURASKA-L'ISLET
Agence immobilière
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME DE ROYAL LEPAGE
L'équipe par excellence dans le Kamouraska
Corinne Fortin 418 863-7202 Courtier agréé
Pascal C. Alain 418 860-5172 Courtier
Jean-Marc Dionne 418 856-5554 Courtier
Aline Ouellet 418 860-6723 Courtier
Véronique Drapeau 418 894-3375 Courtier
Marie-Claude Lamarre, 418 860-7667 Courtier
Anne-Isabelle Métivier 418 291-1009 Courtier
Guylaine Chenard, adjointe 418 856-3625

Nouvelle inscription
MONTMAGNY, 19, AV. ST-MATHIEU. Joli plain-pied comprenant 3 chambres à coucher, 1 salle familiale au sous-sol. Beau terrain, endroit paisible. Bien entretenu.
Pascal Alain 418 860-5172

Nouvelle inscription
KAMOURASKA, 11, AV. CHASSÉ. Rare à Kamouraska, proximité du fleuve. Maison clé en main, avec superbe terrain paysagé, clôturé, bordé par des haies avec vue sur le fleuve. Intérieur chaleureux.
Jean-Marc Dionne 418 856-5554

Nouvelle inscription
ST-BRUNO, RUE MICHAUD. Terrain de 88 229 pc, situé dans un secteur tranquille à quelques pas du village. Accessible à l'année. Opportunité pour votre projet de construction.
Véronique Drapeau 418 894-3375

Nouvelle inscription
ST-DENIS-DE LA BOUTEILLERIE, 33, CH. DE LA GRÈVE O. Maison très bien située dans l'un des plus beaux secteurs à St-Denis avec terrain bornant au fleuve et vue panoramique. 2 c.c poss. de 3. Grand salon avec foyer et plafond cathédrale.
Jean-Marc Dionne 418 856-5554

Nouvelle inscription
ST-PASCAL, 666, AV. CAMILLE-DUMAIS. Construction 2004 spacieuse comprenant 5 c.c. offrant amplement d'espace pour toute la famille. Garage double isolé. Piscine hors terre chauffée. Proximité des services.
Véronique Drapeau 418 894-3375

Nouvelle inscription
KAMOURASKA, 119, AV. MOREL. Ancestrale rénovée avec soins offrant une vue sur le fleuve et ses couchers de soleil à couper le souffle. 5 chambres à coucher spacieuses, 2 salles de bains et une salle d'eau.
Véronique Drapeau 418 894-3375

Nouvelle inscription
MONT-CARMEL, SECTEUR LAC DE L'EST, 501 RUE DES EPINETTES. Chalet 4 saisons ayant subi beaucoup de rénovations. Beaucoup d'espace, garage intégré. Terrain très intime boisé. Libre rapidement.
Corinne Fortin 418 863-7202 et Pascal Alain 418 860-5172

Nouvelle inscription
ST-PASCAL, 278, AV. DUVAL. Maison de plain-pied de 3 chambres à coucher dont l'une au sous-sol. Fenestration en PVC, toiture récente en métal, beaucoup d'inclus. Beau secteur résidentiel.
Jean-Marc Dionne 418 856-5554

Suivez-nous sur les médias sociaux : Facebook, Instagram, Twitter
414, 4e avenue Painchaud, La Pocatière
Tél. : 418 856-3625 • Téléc. : 418 856-1613
Courriel : royallepagekl@royallepage.ca
www.royallepagekl.ca
2086H2224

NOUVEAU : PAIEMENT MASTERCARD DISPONIBLE

Petites annonces

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard, en argent ou par chèque à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Les taxes sont incluses dans les prix

Parution (20 mots)	9,00$
Parution encadrée	15,00$
Mots additionnels	0,25$
Prière (max. 20 mots)	9,00$
Prière longue	18,00$
Prière avec image	23,00$

Heure de tombée : mercredi 16 h 30
Par téléphone : 418 492-2706, poste 101
Sans frais : 1 855 492-2706
Téléc. : 1 855 492 9706
Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com
Par la poste ou à nos bureaux :
409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PROMOTION - 20$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses

ASTROLOGIE

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: 450-309-0125

AUTOMOBILES/MOTORISÉS

Pièces auto neuves à prix économiques, livraison gratuite partout au Québec. Offre limitée: utilisez le code PROMOTIONNEL 139990 pour profiter de 100$ de réduction sur vos prochaines commandes. Appelez maintenant au 1-877-646-0154. SUPRA-Z.CA

VENTE DE GARAGE

MÉGA VENTE DE GARAGE. Au 71, Chemin de la station, La Pocatière. Dates : le samedi 1er et le dimanche 2 juin 2024, de 9h à 16h. Beau temps/mauvais temps. Objets très variés et nombreuses vivaces.

LEMIEUX LOCATION
LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE
418.856.2824
0793H0624

Roma Alternateurs et Démarreurs
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
SPÉCIALITÉS :
- Alternateurs et démarreurs (vente de neufs et réusinés)
INTERSTATE BATTERIES
AUTRES :
- Moteur électrique - Pompe - Outillage
- Ventes de batteries INTERSTATE
4097H0624
151, Route 132, La Pocatière
418 856-6210 • 1 800 530-6210
altdem_roma@hotmail.com

ENTREPOSAGE

Saint-Pascal. Entreposage meubles, auto, VTT, motoneiges, au mois ou pour une saison. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

LOCAL COMMERCIAL À LOUER

Saint-Pascal. Local commercial, au 197, route 230 Ouest. Environ 3000 pieds carrés au premier étage. Ancien local de Base 132. 4 bureaux fermés et un grand espace. Chauffé, éclairé, déneigé. Libre immédiatement. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

Saint-Pascal. Local commercial au 197, route 230 Ouest. 2e étage, 2 grands bureaux annexés. Toilette privée. Chauffé, éclairé, déneigé. Situé à côté du Studio Somance. Libre immédiatement. Contacter Marco 1-418-261-6811. (inf)

RENCONTRES

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)6920. (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.ca

DIVERS À VENDRE

DISTRIBUTEUR D'ASPIRATEURS RECONDITIONNÉS À NEUF DE MARQUES RÉPUTÉES. SERVICE DE TOUTES LES MARQUES. SPÉCIAL POUR LE PRINTEMPS. 418 498-2575 (03/06)

Climatiseur Danby. 12000 BTU - 3 positions. En tres bon état. Prix: 500$. Pour informations, appelez le 418 856-1148 (10/06)

VENTE DE GARAGE

VENTE DE GARAGE. Au 136, Chemin du village, Saint-Onésime d'Ixworth. Les vendredis et samedis de 9h à 16h; les 24 et 25 mai ET les 31 mai et 1 juin 2024.

★ ENCAN

Vente par encan

Pour la succession de M. Louis-Marie Michaud, 35, avenue Morel, Kamouraska,

Samedi le 1er juin 2024 à 9h30 précise

Sera vendu un très gros lot de marchandises : Tracteurs à pelouse; tracteur 4x4 fait maison; pneus agricoles; soudeuses; génératrice; 5 gros lots d'outils neufs et d'autres usagés; différents moteurs à gaz; lot de grosses chaînes de travail et bien d'autres. Antiquités : lot de pièces d'anciens tracteurs; pièces anciennes d'auto; cannes en métal; engin à gazoline à restaurer; lot de bicyclettes et de pièces anciennes des neuves et des usagés; boîtes en bois et d'autres en métal.

Aussi beaucoup d'autres articles trop long à énumérer dans l'antiquité, dans les outils et dans les articles divers. C'est un gros encan à ne pas manquer, c'est plein de surprises.

Condition comptant
Restaurant à proximité
Toilette chimique sur les lieux.
En cas de pluie ou de chaleur accablante, l'encan aura lieu à l'intérieur.

6003H2224 2
1153122224

Alain Thériault, encanteur professionnel
418-963-5324

SUDOKU — JEU N° 872

	4			8		7		
7					6			3
			1	9				
	8			7				
2								
	9		8	1		6		
		3	2		4		1	9
		1					5	
4								2

RÈGLES DU JEU :

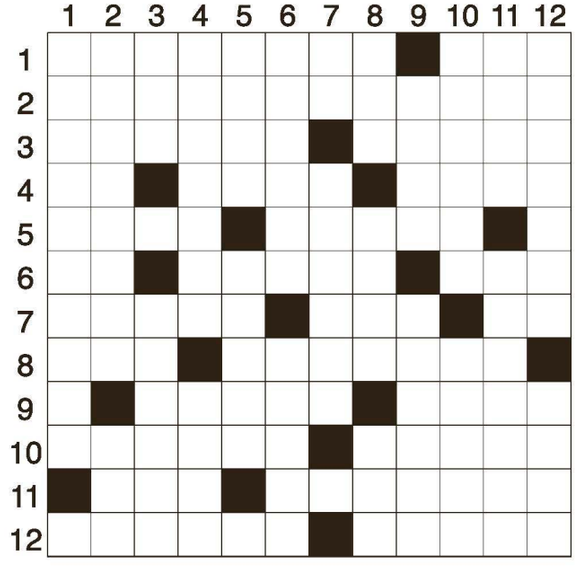
Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU

6	4	2	5	8	3	7	9	1
7	1	9	4	2	6	5	8	3
8	3	5	1	9	7	2	6	4
1	8	6	3	7	2	9	4	5
2	5	7	6	4	9	1	3	8
3	9	4	8	1	5	6	2	7
5	7	3	2	6	4	8	1	9
9	2	1	7	3	8	4	5	6
4	6	8	9	5	1	3	7	2

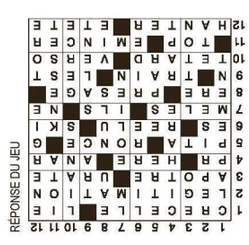
MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT
1. Sa voix est aiguë et criarde — Au fond de la bouteille.
2. Action de justifier.
3. Disciple — Sel d'acide urique.
4. Praséodyme — Jeune cerf — Il a un drapeau noir.
5. Petit pain non levé — Arbuste souvent épineux.
6. Du verbe être — Renommé — Nautique ou alpin.
7. Impliqués — Des hommes — Néon.
8. Division du temps — Augure.
9. Moyen de transport — On l'apporte pour le jeter.
10. Larve de crapaud — Envers d'un feuillet.
11. Ce qui existe de mieux — Trancher finement.
12. Obséder — Décapite.

VERTICALEMENT
1. Bruit de langue.
2. Raccommoder — Organisation révolutionnaire basque.
3. Le moi — Langue balte.
4. Sorte de lyre — Enlèvement.
5. Exister — Utilisé comme mat.
6. Grimpe aux arbres — Plisser.
7. Lumen — Mû par le vent.
8. H2O — Idiots — Vitalité.
9. Frousse — Assaisonnent.
10. Plantes grimpantes — Fendillé.
11. La moindre chose — Parlement d'Israël.
12. Force physique — Moulure.

RÉPONSE DU JEU



CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ

2021 HONDA PASSPORT TOURING AWD



6 cylindres, tout équipé, air clim., rég. de vitesse, GPS, AM/FM/CD, cuir, toit ouvrant, roues all., cam. de recul, Bluetooth, groupe électrique. Bal. de garantie 7 ans/160 000 km *Stock 1-0993*

57 066 KM

39 128$

2021 HONDA CR-V SPORT AWD



CVT, tout équipé, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD, toit ouvrant, roues all., cam. de recul, Bluetooth, groupe élect. Bal. de garantie 7 ans/160 000 km. *Stock 0919*

54 797 KM

31 500$

2021 HONDA CR-V SPORT AWD



CVT, tout équipé, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD, toit ouvrant, roues all., cam. de recul, Bluetooth, groupe élect. Bal. de gar. 7 ans/160 000 km *Stock 1-0982*

56 798 KM

30 995$

2021 HONDA CR-V SPORT AWD



CVT, tout équipé, air climatisé, rég. de vitesse, AM/FM/CD, toit ouvrant, roues all., caméra de recul, Bluetooth, gr. élect. Bal. de garantie 7 ans/160 000 km. *Stock 1-0951*

53 523 KM

30 995$

2020 HONDA CLARITY TOURING



Auto., tout équipé, air clim., rég. de vitesse, GPS, AM/FM/CD, cuir, roues all., cam. de recul, Bluetooth, gr. élect. Bal. de garantie 7 ans/160 000 km *Stock 1-0931*

56 234 KM

28 995$

2020 HONDA CR-V SPORT AWD



CVT, turbo, tout équipé, air clim., rég. de vit., AM/FM/CD, toit ouvrant, roues all., cam. de recul, Bluetooth, gr. élect. Bal. de gar. 7 ans/160 000 km. *Stock 1-0860*

91 052 KM

27 763$

2020 HONDA CR-V LX AWD



CVT, tout équipé, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD, roues all., cam. de recul, Bluetooth, groupe électrique. Bal. de garantie 7 ans/160 000 km *Stock 1-0991*

81 761 KM

26 338$

2018 HONDA CIVIC SE



Auto., tout équipé, air clim., AM/FM/CD, roues all., cam. de recul, Bluetooth, groupe électrique. Bal. de garantie 7 ans/160 000 km. *Stock E7465A*

55 347 KM

20 244$

CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ

2020 MAZDA MIATA GRAND TOURING



Auto., tout équipé, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD, cuir, toit ouvrant, roues all., cam. de recul, Bluetooth, groupe électrique. *Stock Z7427A*

25 990 KM

34 995$

2022 NISSAN QASHQAI AWD



CVT, tout équipé, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD, toit ouvrant, roues all., cam. de recul, Bluetooth, groupe élect. Bal. de garantie 5 ans/100 000 km. *Stock 1-0964*

26 028 KM

27 995$

2019 MITSUBISHI OUTLANDER PHEV SE-AWD



Auto, tout équipé, air climatisé, rég. de vitesse,AM/FM/CD,roues all.,cam.de recul,Bluetooth, groupe électrique. bal. de garantie 10 ans/160 000 KM *Stock L7351B*

83 500 KM

23 777$

2019 MITSUBISHI OUTLANDER SE AWD



Auto., 6 cylindres, tout équipé, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD, cuir, toit ouvrant, roues all., cam. de recul, Bluetooth, groupe électrique. *Stock 108854A*

89 786 KM

23 181$

2022 NISSAN SENTRA SV



CVT, tout équipé, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD, toit ouvrant, roues all., cam. de recul, Bluetooth, groupe électrique. *Stock 1-0963*

16 797 KM

22 695$

2017 HONDA CIVIC COUPE LX



CVT, tout équipé, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD, roues all., cam. de recul, Bluetooth, groupe électrique. *Stock E744A*

218 510 KM

12 995$

2014 KIA RONDO LX



Auto., tout équipé, air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD, Bluetooth, groupe électrique. *Stock G7323A*

206 968 KM

7 245$

2012 CHRYSLER 200 LX



Auto., air clim., rég. de vitesse, AM/FM/CD, groupe électrique. *Stock S7391A*

144 332 KM

5 980$

0958H2224

Rivière-du-Loup Honda

240, rue Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup 418 862-6631



MICHAËL GAUTHIER
Propriétaire
418 860-9919



PIERRE CARRIER
Conseiller certifié
418 867-3769



JÉRÔME ST-LOUIS
Conseiller certifié
418 566-9814



OLIVIER OUELLET
Conseiller certifié
418 551-5579



GUY DESROSIERS
Conseiller certifié
418 714-0752



VALÉRIE CHOUINARD
Directrice des services financier

HONDA

www.riviereduloupHonda.com